

forum

Informations professionnelles pour les secteurs de la technique agricole
et de la maréchalerie

5-25



Andrin Dobler remporte
la médaille d'or et
est champion d'Europe

SwissSkills 2025 – Tobias Roth
remporte le titre de champion suisse

Outils dans les ateliers : La qualité avant tout

Manipulation des liquides dans l'atelier

SwissSkills 2025 – Aaron Jäggi est le
meilleur maréchal-ferrant de suisse

PRILLINGER à l'AGRITECHNICA 2025

PRILLINGER est un spécialiste des pièces détachées pour machines agricoles synonyme pour **la haute qualité des produits, le service de livraison rapide et de service clientèle premier choix.**

Au plus grand salon mondial des techniques agricoles **AGRITECHNICA** à Hanovre, profitez de l'occasion pour discuter tranquillement avec votre conseiller clientèle et laissez-vous surprendre avec des snacks et des boissons fraîches.

Nous sommes heureux de vous accueillir sur notre stand !

PRILLINGER - Pièces de rechange avec Serviceplus

**HALL 2
STAND D14**

**AGRI
TECHNICA**
THE WORLD'S NO. 1

9.-15. Novembre, Hanovre



PROMRISK
wir versichern

CSS

Exklusive Vorteile für AM Suisse-Mitglieder bei der CSS

Als Angestellter einer AM Suisse-Mitgliedsfirma profitieren Sie von speziellen Konditionen bei der Krankenzusatzversicherung der CSS – und das gilt auch für Ihre Familienangehörigen!

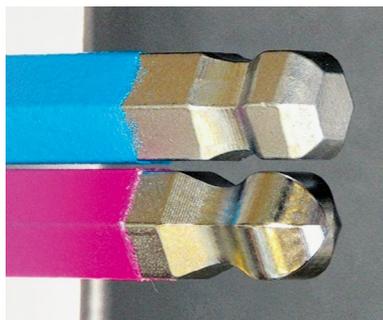
Was müssen Sie tun?

Ganz einfach:

- **Bereits bei der CSS versichert?** Dann wenden Sie sich an Ihre Agentur und beantragen Sie den exklusiven AM Suisse-Rabatt auf Ihre Zusatzversicherungen.
- **Noch nicht bei der CSS?** Kein Problem! Scannen Sie einfach den QR-Code und holen Sie sich Ihr unverbindliches Angebot.

Nutzen Sie diese Gelegenheit und sichern Sie sich jetzt Ihre Vorteile!





forum

5-2025

Éditorial

- 4 Notre association vous propose cette revue, et bien plus encore
-
- Technique agricole**
- 5 Brèves
- 6 EuroSkills 2025 : Andrin Dobler est champion d'Europe !
- 8 Outils dans les ateliers: La qualité avant tout
- 10 Gestion des occasions: ce qui compte
- 12 SwissSkills 2025: Tobias Roth remporte le titre de champion suisse !
- 17 Plus forts ensemble: vos avantages avec AM Suisse et Agrotec Suisse
- 18 Manipulation des liquides dans l'atelier
- 22 Guide pratique: Les principaux piliers de la CCNT
- 24 Examen de maîtrise 2025 – les diplômés célèbrent sur l'eau
- 26 Dans quelle mesure sommes-nous attractifs en tant qu'employeur ?
- 28 Enquête auprès des apprenti(e)s 2025: des apprenties et apprentis satisfaits, pour qui l'équipe compte plus que tout
- 30 Focus sur les membres: Kuoni Landtechnik AG
- 32 Les innovations à l'honneur – Médailles d'or 2025
-
- Maréchal-ferrants**
- 33 Journée de la maréchalerie 2026
- 34 SwissSkills 2025: Aaron Jäggi est le meilleur maréchal-ferrant de Suisse
-
- Partenaire Agrotec Suisse**
- 36 Moltec AG
- 37 Hoelzle AG
-
- 39 Sources d'approvisionnement
- 43 Cours actuels
- 43 Agenda



Werner Berger
Membre du comité d'Agrotec Suisse
Chef du domaine Économie et communication

Notre association vous propose cette revue, et bien plus encore

Chères et chers membres, ainsi que toutes celles et ceux qui ne le sont pas encore,

Nous envoyons également ce numéro du **forum** aux entreprises de nos branches qui ne sont pas (encore) membres d'Agrotec Suisse. Le magazine **forum**, qui paraît six fois par an, est un service proposé par notre association professionnelle dynamique et aux multiples facettes. Il aborde des thèmes d'actualité et d'avenir, partage des connaissances technologiques et opérationnelles, montre l'évolution de la formation professionnelle et sert de plate-forme de dialogue – en complément de nos manifestations. Découvrez ce numéro et faites-vous votre propre idée !

Avec son association faitière AM Suisse, Agrotec Suisse s'engage pleinement en faveur de la formation professionnelle initiale et continue ainsi que pour la promotion de la relève. Par notre travail, nous garantissons que les entreprises suisses de technique agricole, d'appareils à moteur et de maréchalerie disposent de professionnels parfaitement formés. La médaille d'or que vient de remporter Andrin Dobler aux Euroskills 2025 et le titre de champion du monde de Cédric Lang en 2024 attestent de l'excellent niveau de notre formation professionnelle.

Notre association s'engage en faveur de bonnes conditions-cadres pour nos branches, notamment au niveau de la législation, des normes ou encore de la SUVA. Enfin, nous nous engageons en faveur d'un partenariat social stable dans le cadre de la CCNT et de la CPNM.

La vie de notre association dépend aussi des personnes qui s'y engagent, échangent et se soutiennent mutuellement. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons peser dans les négociations avec les autorités et les partenaires sociaux. Si vous n'êtes pas encore membre d'Agrotec Suisse, je vous invite à franchir le pas et à adhérer à notre association professionnelle active et couronnée de succès. Plus de 650 entreprises membres de toutes les régions linguistiques se réjouissent de vous accueillir !

Cordialement,
Werner Berger



Brèves

Line Traction : technologie d'entraînement primée d'or pour le Terratrac

Avec la transmission Line Traction, Aebi Schmidt AG et Müller Landmaschinen GmbH de Bonnhof (Allemagne) établissent de nouvelles références : un engrenage planétaire réglable sur chaque roue, associé à différents capteurs et à un logiciel, contrôle la répartition de la puissance sur chaque roue individuellement.

Les blocages de différentiel deviennent ainsi superflus, tandis que la traction et la sécurité sont sensiblement améliorées. Cette technologie a été récompensée par une médaille d'or lors de l'Innovation Award AGRITECHNICA. Le système a été testé avec succès sur un TT 281 et pourra être découvert en direct du 9 au 15 novembre au salon Agritechnica. ■

Le tracteur Rigitrac remporte le « Swiss Excellence Award »

La société Rigitrac Traktorenbau AG, basée à Küssnacht am Rigi, a reçu le « Swiss Excellence Award » de la fondation « Swiss Excellence » pour son tracteur SKE 40 e-direct à transmission électrique. ■

Le canton des Grisons soutient le robot tondeuse « Amea »

En collaboration avec la Haute École spécialisée OST, l'entreprise grisonne Altatek GmbH a développé un véhicule électrique monoaxe à conduite autonome destiné aux terrains en pente et escarpés. L'« Amea » doit maintenant être perfectionné en vue de sa production en série, en collaboration avec la Haute École spécialisée des Grisons et avec le soutien financier du canton. ■

Marché suisse des tracteurs agricoles toujours en recul

Au cours du premier semestre 2025, le nombre de tracteurs nouvellement immatriculés en Suisse a diminué de 7,2% pour atteindre 899 véhicules, selon les statistiques de l'Association suisse des machines agricoles (SLV). ■

Accélération de l'homologation des produits phytosanitaires

À l'avenir, les produits phytosanitaires pourront être autorisés en Suisse selon une procédure simplifiée s'ils sont déjà autorisés dans un pays voisin. Le Conseil fédéral a adopté la révision totale de l'ordonnance le 20 août 2025. Elle entrera en vigueur le 1^{er} décembre 2025. ■



6451 faons sauvés

Selon l'association Sauvetage Faons, un nombre record de faons a pu être sauvé au cours de la saison 2025. Cette augmentation est due au nombre plus important de pilotes de drones bénévoles et aux drones supplémentaires mis à la disposition de l'association par la Protection suisse des animaux. ■



Nouvelle direction européenne chez John Deere

Selon un communiqué du groupe, Justin Rose succédera à Deanna Kovar au poste de directeur général pour l'Europe à compter du 3 novembre 2025. Il sera également responsable des marchés africain et asiatique. ■

Le changement climatique augmente la consommation d'eau dans l'agriculture

Sans une protection efficace du climat, les besoins en irrigation de l'agriculture suisse augmenteront d'environ 21% d'ici 2100, selon une étude menée par Agroscope. La gestion de l'eau dans l'agriculture représente donc un défi majeur. ■

La taxe sur les huiles minérales continuera d'être remboursée

Le Conseil national a rejeté la motion de la conseillère nationale Vert'libérale Bertschy, qui demandait la suppression du remboursement de l'impôt sur les huiles minérales. Outre l'agriculture et la sylviculture, les dameuses, par exemple, bénéficient également de ce remboursement. ■

Agritechnica - Application disponible

Une nouvelle application Agritechnica destinée aux visiteurs du salon peut être téléchargée depuis les boutiques d'applications. Elle permet de rechercher des exposants et des produits avec des informations supplémentaires, propose un plan du site et un calendrier actualisé des événements du programme spécialisé. Grâce à cette application, les personnes intéressées peuvent contacter les exposants et prendre rendez-vous avant même le début du salon Agritechnica. ■





Andrin Dobler est champion d'Europe

Le mécanicien en machines agricoles d'Appenzell Andrin Dobler, originaire de Weissbad, remporte la médaille d'or lors des championnats européens EuroSkills à HERNING. Il a démontré de manière impressionnante son savoir-faire au Danemark et s'est imposé face à une forte concurrence après des mois de préparation.

Pendant trois jours de compétition, Andrin Dobler, mécanicien en machines agricoles originaire d'Appenzell, a affronté la concurrence européenne lors des EuroSkills qui se sont déroulés dans la ville danoise de HERNING. Il a dû résoudre des tâches pratiques complexes qui exigeaient des travaux de diagnostic, de réglage et de réparation. Les activités comprenaient des domaines clés de la technologie agricole tels que l'hydraulique, les systèmes électriques, les moteurs, la pneumatique et la climatisation, ainsi que le contrôle des livraisons. Grâce à sa concentration et à ses connaissances étendues, Andrin Dobler a su s'imposer face à des concurrents de haut niveau et compte

désormais parmi les meilleurs professionnels d'Europe.

Le champion d'Europe avoue être impressionné: «C'est un sentiment indescriptible de pouvoir ramener la médaille d'or à la maison. Tout l'entraînement et mes efforts ont porté leurs fruits. Les EuroSkills ont été une expérience unique que je n'oublierai jamais.»

Le chemin vers le championnat d'Europe a été long et exigeant. Il a demandé beaucoup de discipline, de persévérance et de passion à Andrin Dobler. L'année dernière, il a été sacré champion suisse lors des SwissSkills et s'est ainsi assuré une place dans

l'équipe nationale suisse. Depuis, le jeune talent professionnel s'est préparé intensivement pour la compétition européenne. En plus de son travail quotidien chez Brüllsauer Landmaschinen GmbH à Eichberg, il a participé à des séances d'entraînement pendant des mois au cours desquelles il a perfectionné non seulement ses compétences techniques, mais aussi sa gestion du temps, sa concentration et sa résistance au stress.

Andrin Dobler a été accompagné dans son voyage à HERNING par son expert Martin Schär de Saint-Gall. Ce spécialiste expérimenté l'a aidé tant dans sa préparation que sur place, lors de la compétition, en lui apportant son savoir-faire technique et son soutien moral. Agrotec Suisse a également contribué à sa préparation ciblée avec des cours spécialisés. ■

Alina Lätt, F+W Communications

Images: @SwissSkills Michael Zanghellini/Tatjana Schnalzger

Interview avec Andrin Dobler

Tu as été l'avant-dernier candidat à être appelé. Quelle a été ta première pensée ?

« Quand j'ai vu que l'Allemagne et le Danemark étaient déjà sur le podium, je me suis demandé s'il était vraiment possible que mon nom y soit aussi inscrit. Je considérais, en effet, ces deux pays comme étant mes plus grands concurrents, même si je n'avais aucune idée de ce que leurs candidats avaient accompli.

Cette longue attente a mis mes nerfs à rude épreuve et ma joie a été d'autant plus grande, puis j'ai savouré chaque pas vers la scène. Quand Alina Knüsel, ma collègue mécanicienne, a également remporté l'or dans la catégorie suivante (Truck and Bus Technology), la joie a été d'autant plus grande. »

Quelle a été pour toi la tâche la plus difficile et pourquoi ?

« Le plus grand défi a été sans aucun doute d'ignorer tout ce qui se passait autour de moi, y compris la concurrence. Nous étions toujours deux à travailler sur le même poste et je devais complètement ignorer ce qui se passait à côté. Ce fut particulièrement difficile quand j'entendais qu'un défaut avait déjà été trouvé à côté, alors que je le cherchais encore désespérément. »

Quelle a été la clé du succès ?

« J'ai eu la chance de pouvoir m'entraîner à l'avance sur les machines dont nous savions qu'elles seraient présentes sur place. Grâce à la générosité des concessionnaires, j'ai pu me familiariser avec les machines et les documents d'atelier, ce qui m'a beaucoup aidé. »

Comment as-tu pu profiter de ta victoire jusqu'à présent ?

« Mon plus grand plaisir a été de rentrer chez moi et de dormir dans mon propre lit. C'est génial de pouvoir à nouveau profiter de mes soirées sans penser constamment à la compétition. »

Quelle est ta prochaine étape ?

« Je souhaite avant tout rattraper tout ce que j'ai dû négliger à cause de l'entraînement intensif. J'aimerais maintenant profiter de mon temps libre et me remettre du stress des derniers jours et mois. » ■



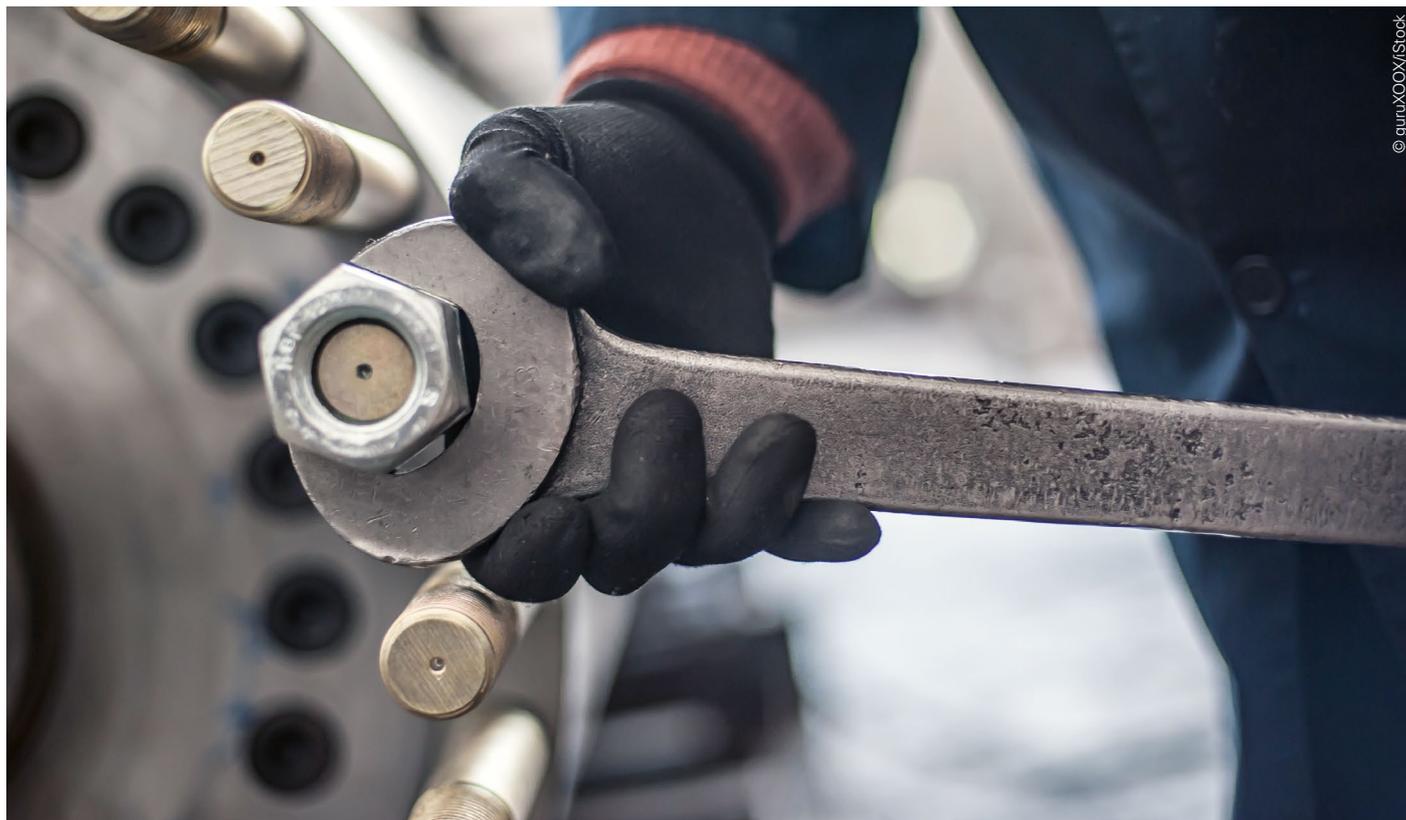
C'est avec concentration qu'Andrin Dobler a maîtrisé les tâches, ici en localisant les erreurs sur un tracteur New Holland T7300.

Une forte équipe : l'expert Martin Schär et Andrin Dobler.



Sponsors





© guruXOOX/Stock

Outils dans les ateliers : La qualité avant tout

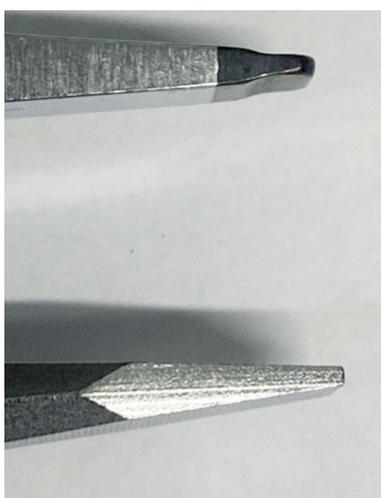
Le marché propose aujourd'hui de nombreuses marques d'outils dans différentes gammes de prix. Face à ce large choix, il est souvent difficile de savoir quels produits sont vraiment bons et quels outils conviennent le mieux à l'atelier.

Les outils à main utilisés quotidiennement dans les ateliers doivent répondre à plusieurs critères afin de garantir à la fois leur longévité et leur confort d'utilisation :

- Résistance aux huiles minérales et aux graisses
- Bonne ergonomie
- Indications de dimension lisibles
- Entraîneur robuste (embout)
- Longévité des matériaux
- Respect des normes de fabrication (qualité, environnement, conditions de travail)

Ergonomie

L'ergonomie est un critère essentiel, même si elle est en partie subjective. La forme et la texture d'un manche influencent la précision, le confort, ainsi que la force transmissible. Des études internes menées par des fabricants tels que PB Swiss Tools ont par exemple montré qu'une modification



Qualité du brunissage et de l'entraîneur par rapport à un outil d'entrée de gamme à l'exemple d'un tournevis

de la forme du manche peut améliorer le couple transmis de plus de 20% sans modifier le diamètre du manche. Cela ne signifie toutefois pas qu'une bonne ergonomie garantit uniquement un couple élevé. L'ergonomie englobe également la maniabilité, le contrôle et la réduction de la contrainte physique pour l'utilisateur lors d'une utilisation prolongée.

Marquage des outils

Un marquage clair et durable des dimensions sur l'entraîneur et le manche facilite l'identification rapide des outils. Une gravure laser bien lisible garantit une lisibilité durable, même en cas d'utilisation intensive.

Plastiques

Les plastiques utilisés pour les poignées doivent allier confort, résistance, rigidité et résistance aux huiles minérales et aux graisses. De nombreux outils de haute qualité sont composés de plusieurs matériaux afin de répondre spécifiquement à ces exigences. L'utilisation de plastiques recyclés permet de réduire la quantité de pétrole nécessaire à la fabrication de nouveaux matériaux, tout en réintroduisant les déchets plastiques dans le cycle.

Résistance

Un bon outil doit être à la fois suffisamment dur pour ne pas s’user rapidement et suffisamment flexible pour ne pas se casser sous l’effet de la flexion. Le compromis nécessaire entre ces deux exigences dépend de la qualité du matériau, d’un traitement thermique adapté (par exemple, le revenu) et de la texture de la surface. Ces facteurs sont garantis par des contrôles de qualité stricts.

Précision dimensionnelle

La qualité d’usinage des extrémités des entraîneurs (embouts) est déterminante pour une bonne tenue dans les vis et pour éviter tout dommage. Les écarts par rapport aux dimensions nominales ou hors des tolérances de fabrication admissibles nuisent à la précision d’ajustage et au bon fonctionnement. Par exemple, certaines têtes sphériques sur les clés hexagonales ne permettent pas toujours l’angle de travail attendu en raison d’un usinage trop grossier.

Normes ISO et exigences des fabricants

Les normes ISO définissent les normes de qualité et de dimensionnement auxquelles doivent satisfaire les outils professionnels. Certains fa-

bricants vont au-delà de ces exigences et proposent des tolérances plus strictes ou des tests de durabilité plus complets. Cela garantit une durée de vie plus longue et des performances constantes, ce qui constitue un avantage important dans les environnements professionnels où les outils sont soumis à des contraintes importantes, voire excessives.

Contrôle qualité

Certains outils haut de gamme sont marqués d’un numéro de série. Cela permet de retracer toutes les étapes de production jusqu’à la matière première utilisée. Cela améliore le contrôle qualité et facilite l’analyse et la délimitation de lot en cas de réclamations. Beaucoup de ces outils bénéficient d’une garantie à vie lorsqu’ils sont utilisés conformément à leur destination.

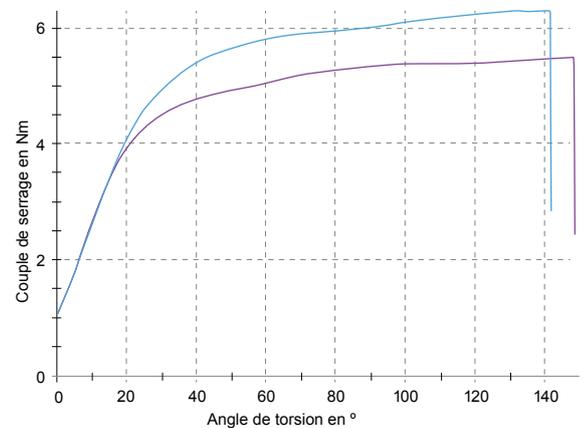
Environnement et conditions de production

La fabrication d’outils nécessite des traitements chimiques (par exemple, bains d’acide, chromage, etc.) qui doivent être strictement contrôlés afin de respecter les normes environnementales. La production en Europe ou en Suisse est généralement sou-

mise à des réglementations strictes en matière d’environnement et de conditions de travail. À l’inverse, certaines étapes de production peuvent être externalisées afin de réduire les coûts, ce qui peut avoir un impact tant sur le prix final que sur l’impact environnemental.

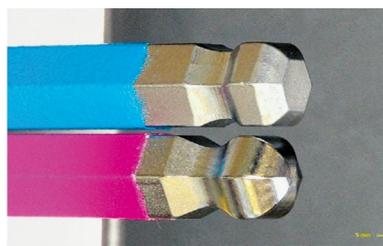
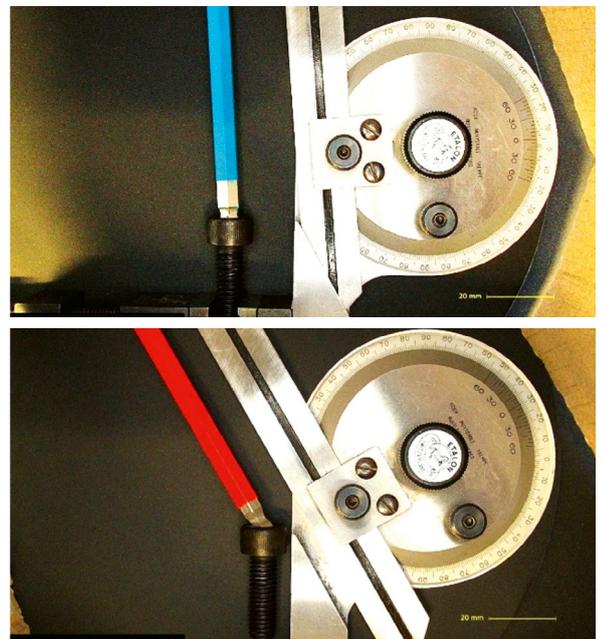
Damien Jaquet

Un grand merci à PB SwissTools pour son aide en fournissant des données et des exemples.



▲ Test d’une clé Allen de PB SwissTools et d’un produit concurrent

▼ Comparaison de l’angle de travail en fonction de la qualité d’usinage



◀ Comparaison entre une clé Allen à tête sphérique de haute qualité en violet et un modèle d’entrée de gamme en bleu. Sur le modèle d’entrée de gamme, on distingue clairement des facettes qui empêchent le bon fonctionnement de la tête sphérique.

Mesures comparatives des dimensions d’un jeu de clés à imbus d’entrée de gamme

Dimension	Mesure (3 endroit) en mm	min/max selon DIN en mm
1.5 mm	1.53 / 1.53 / 1.50	1.48–1.50
2.0 mm	2.00 / 2.00 / 1.96	1.96–2.00
2.5 mm	2.49 / 2.51 / 2.46	2.46–2.50
3.0 mm	3.03 / 3.06 / 3.05	2.96–3.00
4.0 mm	4.01 / 3.95 / 4.00	3.95–4.00
5.0 mm	5.03 / 5.03 / 4.95	4.95–5.00
6.0 mm	6.01 / 5.96 / 6.00	5.95–6.00
8.0 mm	7.98 / 7.93 / 7.99	7.94–8.00
10.0 mm	10.01 / 9.98 / 9.89	9.94–10.00

Gestion des occasions : ce qui compte

La reprise de véhicules et de machines d'occasion est une pratique quotidienne dans la branche de la technique agricole. Mais pour que les affaires prospèrent, les prix de reprise doivent être corrects et les occasions revendues rapidement. Werner Berger, membre du comité d'Agrotec Suisse, connaît la thématique du point de vue des concessionnaires, des importateurs et des clients. Nous nous sommes entretenus avec lui.



Le marché de la reprise et des occasions en technique agricole n'est pas chose aisée. D'un côté, il y a le concessionnaire qui veut vendre un tracteur neuf. De l'autre, un client qui se fait une idée irréaliste du prix de son véhicule de reprise...

Werner Berger (WB): « Les machines d'occasion sont un élément essentiel de l'activité de la technique agricole. Le processus commence dès la vente d'une machine neuve. À ce moment-là déjà, il faut réfléchir à une éventuelle reprise ultérieure. La machine pourra-t-elle être commercialisée en occasion en Suisse dans quelques années ? S'agit-il d'un appareil usuel dans la branche ou plutôt d'une variante plus inhabituelle, par exemple avec une largeur de travail peu courante ? En cas de reprise, il faudra se pencher sur ces questions. Le prix de reprise joue naturellement un rôle central à cet égard. Il dépend non seulement de l'équipement, de l'âge et de l'état de la machine, mais aussi du marché potentiel pour la machine en question. Je déconseille à quiconque de procéder à des reprises trop chères dans le seul but de conclure la vente d'une machine neuve. Un prix de reprise réaliste doit être expliqué au client. »

Les occasions difficiles à vendre peuvent devenir une hypothèque économique au travers d'une immobilisation de capital. Comment les reprises de technique agricole peuvent-elles se prémunir contre les risques dans ce domaine ?

WB: « Il s'agit d'effectuer les reprises aux prix du marché. Cela signifie toutefois que si plusieurs dizaines, voire centaines d'exemplaires d'un type de machine sont proposées sur Agropool, leur prix sur la plateforme sera certainement trop élevé. L'offre est trop importante et la demande trop faible. La conséquence logique doit être un prix de reprise nettement plus bas, voire de renoncer complètement à la reprise. Si ce principe n'est pas respecté, la conséquence logique est un excédent de stock et des corrections de valeur, à savoir des pertes à comptabiliser. »

Comment trouver un prix conforme au marché qui assure au distributeur un rendement approprié, mais qui soit également accepté par l'acheteur du véhicule ? Quels outils (numériques) sont disponibles pour fixer le prix ?

WB: « L'évaluation des machines d'occasion est une tâche très exigeante. L'expérience montre qu'une bonne approche repose sur un travail d'équipe entre un technicien compétent, un personnel de vente expérimenté et le responsable des machines d'occasion. Il existe également des outils tels que le calculateur comparatif Simo-net proposé par Agrotec Suisse. Selon la structure de l'entreprise, la décision finale revient à son dirigeant, car il s'agit souvent d'achats importants de machines immobilisant du capital sans clients existants. »

À quoi faut-il faire particulièrement attention lors de l'évaluation technique des véhicules repris ?

WB: « Plus une reprise est importante, c'est-à-dire coûteuse, plus l'évaluation technique est cruciale. Il existe à cet effet des listes de contrôle des importateurs et des constructeurs. Il s'agit en particulier de déterminer précisément l'état technique des machines qui n'étaient jusqu'alors pas entretenues dans nos propres ateliers et de celles de marques tierces. »

Comment éviter les longues durées d'immobilisation ? Quelles sont les options lorsqu'une occasion reste sur les bras du distributeur ?

WB: « On peut par exemple essayer de proposer cette machine dans une autre région. Selon le temps que l'on est capable d'attendre, il faudra forcément baisser le prix. »

Le commerce de tracteurs et de machines d'occasion intervient désormais presque exclusivement sur des plateformes en ligne comme agropool.ch. Celles-ci offrent un vaste choix ainsi que des fonctions de recherche et de filtre pratiques. À quoi les distributeurs doivent-ils faire attention pour présenter leurs occasions sur ces plateformes ?

WB: « C'est comme sur n'importe quel marché en ligne. Seuls les produits bien présentés, de manière complète et avec des photos parlantes et un prix réaliste sont consultés. Les entreprises spécialisées en technique agricole peuvent faire la différence par rapport aux offres privées en proposant des prestations supplémentaires, de la révision aux prestations de garantie. »

Quels sont les autres facteurs importants pour une gestion professionnelle des occasions ? Mots-clés Présentation en entreprise, financement, mise à disposition, garantie, etc.

WB: « Les machines doivent être propres, et leur documentation doit être claire. Les options et conditions pour la mise à disposition doivent être clairement discutées entre les parties contractantes et consignées par écrit. Pour les machines plus récentes, il existe également des possibilités en matière de financement et de prolongation de garantie. Une offre physique attrayante a encore toute son importance à l'ère de l'e-commerce. Il n'est pas rare qu'un client s'intéresse à une offre spécifique sur Internet, mais qu'il fasse ensuite un autre choix lors de sa visite sur place et après avoir été conseillé. »

Y a-t-il des points qui doivent être particulièrement pris en compte lors de la reprise de tracteurs ou de machines de marques tierces ?

WB: « Il est plus difficile de reprendre des tracteurs ou des machines que l'on connaît mal. Il convient donc d'être particulièrement prudent. Le cas échéant, il vaut la peine de faire appel à un collègue qui connaît la technique correspondante et le marché. »

Les véhicules et machines de reprise sont également volontiers loués. À quoi faut-il faire attention dans ce cas ?

WB: « La location de véhicules et de machines de reprise est un moyen d'en diminuer quelque peu la valeur sans avoir à amortir une perte. Là encore, il est important que les conditions soient consignées par écrit dans un contrat de location avant la livraison.

Un autre aspect particulièrement important sur le plan administratif est l'immatriculation correcte des véhicules loués. Les véhicules loués ne doivent pas être utilisés avec une plaque professionnelle. À ce sujet, notre association a élaboré l'aide-mémoire « Utiliser correctement les plaques professionnelles ». »

Y a-t-il un autre point important, pour ainsi dire en guise de conclusion ... ?

WB: « Dans la négociation des prix, il faut éviter de concurrencer les prix des pays voisins pour les machines neuves et, à l'inverse, d'ignorer les prix du marché international pour les reprises ... »

Interview: Emanuel Scheidegger

Évaluation des machines d'occasion en ligne Simo-net

Ce calculateur comparatif multilingue pour tracteurs et engins d'occasion permet de déterminer la valeur des tracteurs et machines agricoles d'occasion conformément aux normes internationales. En outre, des prestations sont proposées aux spécialistes, notamment des fiches techniques. Les grandes entreprises peuvent souscrire un abonnement à la plateforme d'estimation, tandis que les petites entreprises ont généralement intérêt à acheter des crédits.

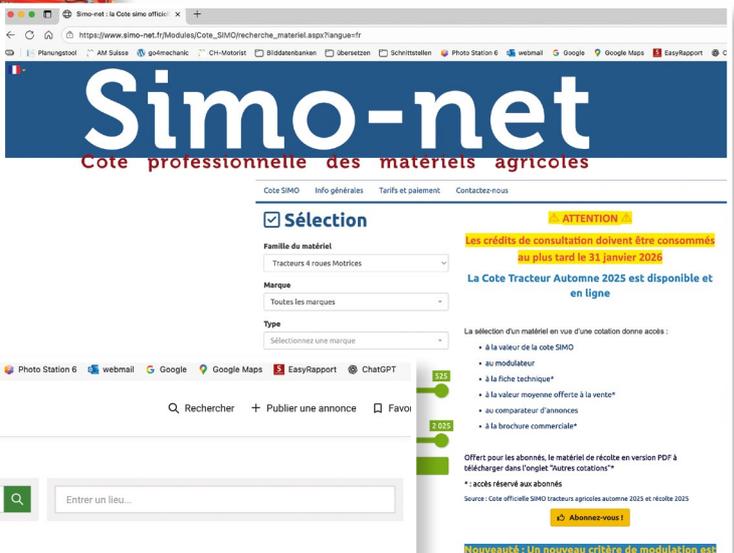
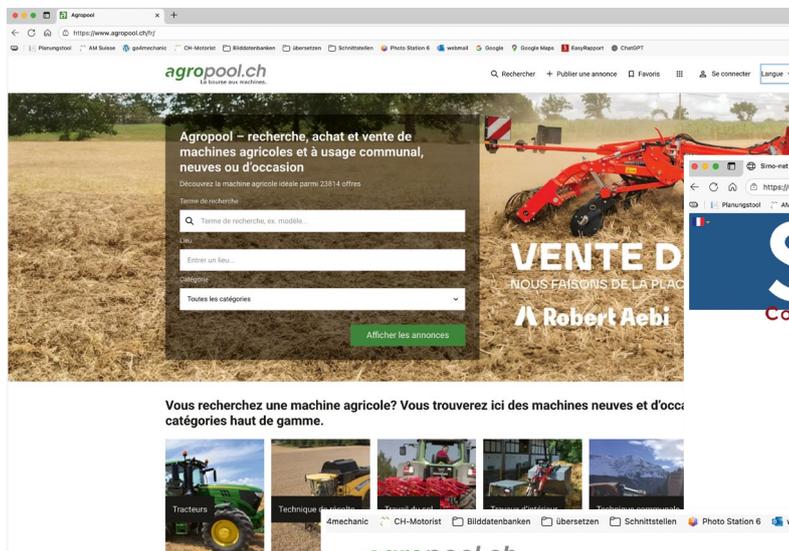
www.simo-net.fr



Aide-mémoire sur les plaques professionnelles



www.agrotecsuisse.ch → Technique → Fiches techniques/brochure





Tobias Roth remporte le titre de champion suisse

swisskills
2025

Berne a été le cadre des quatrièmes championnats suisses des métiers, qui se sont déroulés du 17 au 21 septembre 2025. Onze mécaniciens en machines agricoles et cinq mécaniciens en machines de chantier se sont affrontés pendant quatre jours de compétition et ont démontré leur savoir-faire et leurs compétences techniques. Au final, Tobias Roth de Ebnet-Kappel (SG) s'est imposé et a remporté la médaille d'or.

Les SwissSkills 2025 ont accueilli environ 1100 jeunes professionnels représentant plus de 90 métiers. Les mécaniciens en machines agricoles et les mécaniciens en machines de chantier se sont également mesurés aux meilleurs de leur domaine. Nous avons eu le privilège d'accompagner ces jeunes talents pendant quatre jours. Les SwissSkills ont été un moment fort, non seulement pour les jeunes champions professionnels, mais aussi pour l'ensemble de la formation professionnelle suisse. Celle-ci a bénéficié d'une plateforme idéale pour faire découvrir la diversité et la qualité de la formation duale proposée par Agrotec Suisse et l'Association suisse de l'Industrie des machines de chantier (VSBM).

Une performance solide grâce à une main rôdée

La tension était perceptible dès le premier jour de la compétition. Les ou-

tils, les plans et les machines étaient prêts lorsque les candidats ont pris place à leur poste de travail. Vite, encore un dernier échange avec les collègues avant que les camarades ne deviennent des concurrents! Les participants ont ensuite commencé leurs premiers exercices sous le regard attentif des experts. Ils ont été évalués pendant quatre jours sur cinq postes exigeants dans les domaines des entraînements mécaniques, des moteurs, des systèmes électriques et hydrauliques. Une tâche surprise supplémentaire a encore exigé davantage des candidats. Les jeunes professionnels ont dû montrer, sous la contrainte du temps, qu'ils savaient garder leur sang-froid même dans des situations stressantes. Ceux qui sont restés calmes, ont planifié leurs étapes de travail avec soin et défini des priorités. Ils ont ainsi pu accumuler de précieux points. Il fallait également rester concentré sous le regard attentif des

experts et des visiteurs et fournir d'excellents résultats malgré une nervosité croissante.

Du coup de sifflet final à la remise des prix

Les épreuves ont touché à leur fin après quatre jours de concentration et de précision. Les dernières minutes ont été marquées par une agitation et une tension extrême, car chaque vis, chaque mesure pouvait être décisive pour la victoire ou la défaite.

Les candidats ont alors pu souffler un peu avant de revêtir leurs plus beaux habits pour la soirée finale. Le couronnement de l'événement a été la cérémonie de remise des prix à la Postfinance-Arena de Berne, au cours de laquelle les meilleurs professionnels ont été récompensés. La tension des jours précédents a laissé place à la joie et au soulagement lorsque les gagnants ont reçu leurs médailles.



Les trois vainqueurs avec le Conseiller fédéral Guy Parmelin (de gauche à droite): le vice-champion suisse Sandro Amrhein, le champion suisse Tobias Roth et le gagnant de la médaille de bronze Raphael Tartler.



Image : © SwissSkills Manu Friedrich

Le champion suisse 2025

Date de naissance : 22 mars 2004

Canton : Saint-Gallois

Entreprise formatrice : Heim Landtechnik AG, Ebnat-Kappel

Hobbies : abattre du bois, agriculture

Entretien avec Tobias Roth

Quelle a été ta première pensée lorsque ton nom a été annoncé ?

« J'étais nerveux et j'attendais impatientement dans le backstage. Puis mon nom a été annoncé et, à ce moment-là, on n'arrive pas vraiment à réaliser, c'est tout simplement incroyable. Je n'ai toujours pas vraiment saisi que je suis devenu champion suisse. Il me faudra sans doute encore un peu de temps pour y parvenir. »

Quelle a été la clé de ton succès ?

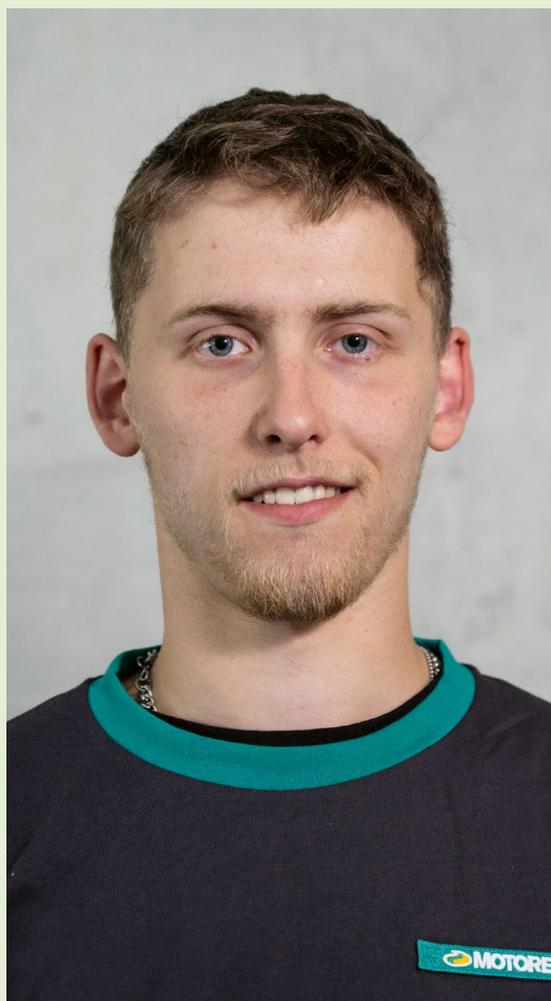
« Honnêtement, je n'avais pas de grandes ambitions, c'est pourquoi j'ai abordé les choses de manière relativement détendue et j'ai simplement fait de mon mieux. Et cela a fonctionné : le secret de ma réussite était sans doute de rester calme. »

Comment as-tu pu profiter de cette victoire jusqu'à présent ?

« Nous avons vraiment bien fêté cela avec toute l'équipe et avons pu profiter pleinement. Le lendemain a été un peu difficile, car nous avons longuement célébré cette victoire. »

Quels sont tes prochains objectifs ?

« En tant que vainqueur, j'ai eu le plaisir de recevoir un bon de formation d'une valeur considérable, ce qui est super ! Je vais d'abord prendre le temps de profiter de ma victoire, puis je verrai ce que je vais faire ensuite. » ■





Tobias Roth a été couronné nouveau champion suisse. La médaille d'argent a été remportée par Sandro Amrhein, mécanicien en machines de chantier de Balterswil (entreprise formatrice: Kuhn Schweiz AG, Lommis), et la médaille de bronze par Raphael Tartler, mécanicien en machines de chantier de Thayngen (entreprise formatrice: Frei Thayngen AG, Thayngen).

Thomas Teuscher, directeur de l'association professionnelle Agrotec Suisse, est également satisfait: « Nos candidats nous ont impressionnés par leur engagement et leurs compétences professionnelles. Ils montrent tout le potentiel que la prochaine génération représente. »

Une fin en beauté

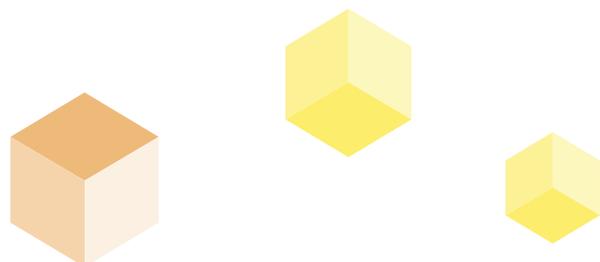
La journée « Family Day » a marqué dimanche la fin officielle des SwissSkills. Même sans compétitions au programme, l'Allmend de Berne a été très animé dès le matin. De nombreuses familles ont profité de l'occasion pour flâner ensemble sur le site et découvrir les métiers de près.

La cérémonie de clôture, au cours de laquelle les lauréats d'Agrotec Suisse ont été une nouvelle fois félicités, était également au centre de l'attention. Les meilleurs techniciens agricoles ont reçu, dans une ambiance festive, les applaudissements qu'ils méritaient ainsi qu'un bon de formation qu'ils pourront utiliser pour leur formation continue. Une semaine SwissSkills intense et passionnante s'est ainsi achevée en beauté. Une expérience qui restera certainement longtemps dans la mémoire de tous les participants. ■

Regula Baumgartner, F+W Communications



Les candidats ont été dignement célébrés lors de la cérémonie de remise des prix dimanche.



Sponsor or



Sponsors argent



Sponsors bronze



Sponsor vêtements



Nous remercions tous nos sponsors pour leur généreux soutien.



▲ Concentration totale au milieu d'un public nombreux et intéressé.



▼ Les visiteurs et visiteuses ont pu participer activement à différents postes.



Plus forts ensemble : vos avantages avec AM Suisse et Agrotec Suisse

Les défis auxquels sont confrontées les entreprises de la technique agricole, de la construction métallique et des domaines connexes ne cessent de croître, et personne ne peut les relever seul, qu'ils concernent la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les questions juridiques ou la pression économique. C'est précisément là qu'AM Suisse intervient: en tant qu'association faitière, elle réunit les forces de plus de 1800 membres et offre un soutien concret dont tous les membres d'Agrotec Suisse bénéficient automatiquement.

AM Suisse se préoccupe notamment de la formation, car la force d'une branche dépend de sa relève. Grâce à son centre de formation moderne, à des offres de cours attrayantes et à des formations continues axées sur la pratique, l'association garantit une excellente formation du personnel qualifié à des conditions préférentielles pour ses membres. La relève n'est d'ailleurs pas la seule à en profiter: les entreprises peuvent également utiliser elles-mêmes l'infrastructure pour leurs propres événements et ainsi tirer directement parti de la plus-value résultant de leur affiliation.

Prestations exclusives d'information et de conseil

Outre la formation, l'accent est mis sur l'information et le conseil. Les membres reçoivent des renseignements spécialisés exclusifs dans les domaines de la technique, de l'économie et du droit. Ils peuvent compter sur un conseil professionnel en cas de doute, qu'il s'agisse de questions juridiques, de problèmes dans le travail quotidien ou de sujets techniques. Ce savoir-faire, regroupé au sein de commissions et d'associations profession-

nelles, confère une nette longueur d'avance aux membres.

Une communauté forte

Être membre, c'est faire partie d'une communauté forte. AM Suisse propose non seulement des services, mais aussi la possibilité de contribuer à façonner activement sa propre branche. Les membres prennent part à l'amélioration durable des conditions-cadres dans les domaines de la formation, de la politique, de l'économie ou du partenariat social. Dans le même temps, ils profitent d'événements, de conférences et de rencontres de réseau aussi passionnants qu'instructifs, qui leur permettent de nouer des contacts et de donner de nouvelles impulsions.

Pour un partenariat social efficace

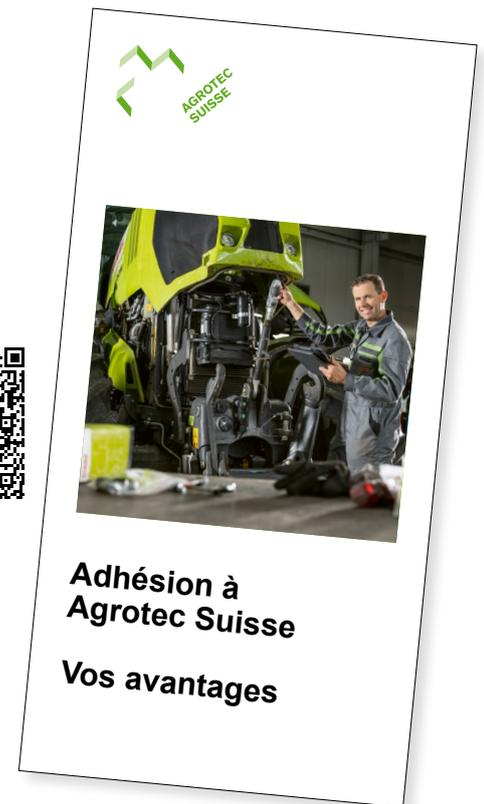
Le partenariat social consolidé constitue un atout majeur. AM Suisse veille à ce que la paix du travail soit préservée en **s'assurant que les cotisations des membres couvrent tous les frais d'exécution liés aux conventions collectives nationales de travail, au fonds de formation professionnelle et aux cautions**. Cette garantie apporte la sécurité de la planification et crée des conditions équitables, pour les employeurs comme pour les employés. L'importance des relations publiques ne doit pas non plus être sous-estimée. AM Suisse défend ses branches avec des campagnes ciblées en faveur de la relève et de leur image, accroît leur visibilité et contribue à promouvoir le développement économique de ses entreprises membres.

Conditions spéciales et réductions attractives

Le large éventail de prestations est complété par de nombreux accords de coopération avec des partenaires forts. Des conditions attractives pour les assurances et les flottes de véhi-



Flyer



cules aux cours de change de premier ordre en passant par des solutions de communication, les avantages dont les membres bénéficient vont bien au-delà du quotidien de l'association. ■

Avons-nous éveillé votre intérêt ?

Le dépliant ci-joint vous présente d'autres avantages spécifiques à la branche de la technique agricole.

Souhaitez-vous devenir membre ?

Dans ce cas, remplissez dès aujourd'hui le formulaire d'adhésion sur notre site Internet.



Formulaire d'adhésion

Avez-vous encore des questions ?

Notre Service aux membres se tient à votre disposition, soit par e-mail (mitgliederdienst@amsuisse.ch) soit par téléphone (044 285 77 11).

Manipulation des liquides dans l'atelier

Huile, liquide de frein et de refroidissement, détergents pour le lavage de la carrosserie et du moteur ... Les ateliers de machines agricoles utilisent de nombreux liquides qui ne doivent pas se déverser dans les eaux usées. L'article suivant se base sur le « Guide: protection de l'environnement dans le secteur de l'artisanat de l'automobile et des transports » de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux et en résume les principaux points.

Selon plusieurs études, la charge globale en hydrocarbures issus du secteur de l'artisanat de l'automobile et des transports a considérablement baissé ces dernières décennies, alors que celle issue des ateliers n'a baissé que d'un tiers. Cette évolution positive s'explique par des changements au niveau des processus de travail et de nettoyage, des améliorations techniques apportées aux véhicules (moins de fuites d'huile), des nouveaux produits nettoyants (p. ex. nettoyants ne formant pas d'émulsions stables) et des nouveaux procédés de prétraitement des eaux usées comme p. ex. des stations d'épuration biologique, des installations de recyclage et des séparateurs d'hydrocarbures de classe I. Toutefois, c'est surtout de l'entretien des camions, des engins de chantier et des machines agricoles que provient la majorité des hydrocarbures finissant dans les eaux usées.

Situation juridique

Conformément à la législation sur la protection des eaux, les entreprises industrielles et artisanales doivent prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter de polluer les eaux. Avec l'autorisation de déversement, les autorités cantonales définissent l'état de la technique et les exigences relatives à la qualité des eaux polluées et des cours d'eau au cas par cas. Le principe de proportionnalité s'applique pour déterminer l'état de la technique, principe selon lequel les mesures doivent être techniquement et opérationnellement possibles ainsi qu'économiquement supportables (garantie des droits acquis). En outre, une distinction est faite entre les nouvelles entreprises et les entreprises existantes :

- au moment de la demande de permis de construire, les nouvelles entreprises doivent respecter les exigences légales en vigueur en matière de protection des eaux;



Image : clappt/Chiaras AG

- les exploitations existantes doivent répondre aux exigences en vigueur au moment de la mise en service des installations.

Les autorités décident au cas par cas si une entreprise doit s'adapter à l'état de la technique.

Bon choix de la technique de traitement des eaux usées

L'ajout de produits de nettoyage ou d'autres additifs chimiques à l'eau de lavage impose d'adapter la technique de traitement des eaux usées. Lors du dimensionnement d'installations de séparation et de prétraitement des eaux usées, il convient de réduire au maximum la surface de la place de lavage. L'eau de pluie non souillée doit être évacuée séparément et ne doit pas être mélangée aux eaux polluées des installations d'exploitation. La dilution (en vue de respecter les valeurs limites légales) est en outre interdite. Chaque installation de traitement doit en outre permettre le prélèvement d'échantillons.

Exigences générales aux places de lavage

Lorsqu'une entreprise dispose d'une place de lavage destinée au nettoyage des carrosseries et une autre pour le nettoyage de moteurs et de châssis, les eaux usées peuvent être mélangées et passer par un séparateur homologué (classe I) ou par une installation de prétraitement conventionnelle. Si les eaux usées sont mélangées, il faut dans tous les cas utiliser la technique de séparation ou de prétraitement. Des exigences techniques supplémentaires peuvent s'appliquer (recyclage de l'eau, produit de nettoyage, etc.). Certaines installations modernes permettent de réutiliser l'eau de lavage. Il est également possible de collecter les eaux pluviales s'écoulant des toits et de les utiliser comme eau de lavage.

Important:

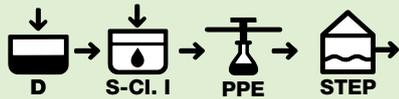
- les places de lavage doivent en principe être couvertes,
- pression de nettoyage maximale 60 bars,
- température maximale de l'eau de lavage 60 °C,
- utilisation de produits de nettoyage à séparation rapide (ne formant pas d'émulsion stable), conformément à la spécification du fabricant et/ou aux spécifications d'essai DWA,
- utilisation de produits de nettoyage compatibles entre eux uniquement,
- recours de préférence à des technologies économes en eau (recyclage, eau de pluie).

Le prétraitement des eaux usées par secteur

Nettoyage du moteur et du châssis (places de lavage)

En règle générale, il existe deux possibilités de prétraitement des eaux usées issues de ce type de lavage. La technique de prétraitement à installer dépend de l'utilisation de produits de nettoyage.

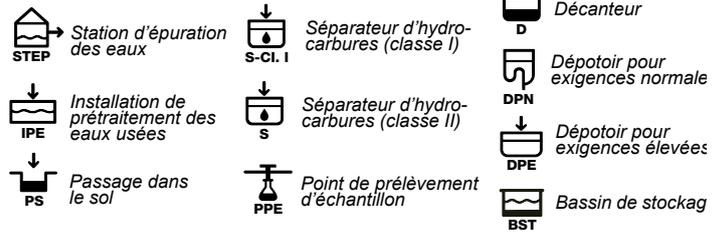
Sans produits de nettoyage ou avec produits de nettoyage autorisés pour séparateurs d'hydrocarbures de classe I



Avec produits de nettoyage



Légende



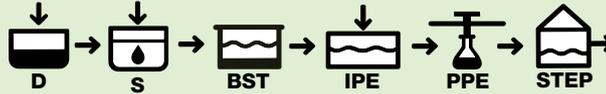
Installations de nettoyage de roues et de jantes

Le nettoyant pour jantes doit être traité différemment du nettoyant pour châssis. Le prétraitement des eaux usées doit être adapté aux produits de nettoyage utilisés. En cas d'utilisation de produits de nettoyage acides ou alcalins, une neutralisation et une élimination des métaux lourds peuvent être nécessaires le cas échéant.

Sans produit de nettoyage (uniquement avec systèmes par abrasion)



Avec des produits de nettoyage (circuit fermé, élimination des résidus de nettoyage en tant que déchets spéciaux)



Nettoyage de pièces

Pour le nettoyage de petites pièces de véhicules avec des produits de nettoyage (formant des émulsions stables ou à base de solvants), il convient si possible d'utiliser les produits en circuit fermé, qui sont ensuite éliminés comme déchets spéciaux ou retournés aux fournisseurs.

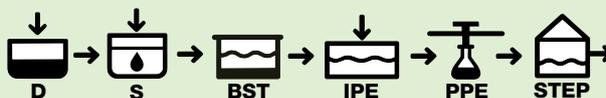
Évacuation des eaux des ateliers

Éliminer les poussières de ponçage issues des travaux de carrosserie en tant que déchets. Ne pas les éliminer avec les eaux usées.

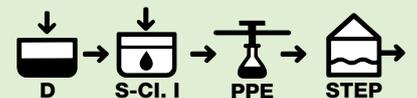
1^{re} priorité : atelier sans écoulement

élimination des résidus de nettoyage en tant que déchets spéciaux

2^e priorité : prétraitement des eaux usées via IPE



3^e priorité : prétraitement des eaux usées via séparateur d'hydrocarbures classe I



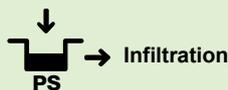
Évacuation des eaux d'aires de stationnement

Il convient ici de faire la distinction entre véhicules « en parfait état de fonctionnement » et « défectueux ». Sont considérés comme en parfait état de fonctionnement les véhicules qui remplissent les exigences légales sur les véhicules routiers et ont été contrôlés dans les délais, et qui ne présentent aucune fuite de liquide (carburant, huile moteur et de boîte de vitesses, acide pour batterie, liquide de frein et de refroidissement, fluide frigorigène, etc.). Les tracteurs, les véhicules agricoles, les chariots à moteur, les véhicules à moteur de travail, les mono-axes et les remorques de ces types de véhicules (OETV art. 33, al. 2, let. c) sont généralement considérés en parfait état de fonctionnement si :

- moins de 11 ans se sont écoulés depuis la mise en circulation
- le dernier contrôle technique remonte à max. 3 ans.

Véhicules en parfait état de fonctionnement

1^{re} priorité : infiltration avec passage à travers le sol



2^e priorité : canalisation d'eaux pluviales



3^e priorité : canalisation d'eaux usées ou mixtes



Véhicules défectueux

Il s'agit p. ex. d'anciens véhicules et machines non mentionnés, de véhicules avec fuite goutte à goutte, de véhicules accidentés ou de véhicules, machines et pièces de véhicules destinés à l'élimination. Les véhicules et machines qui ont été démontés en vue d'une réparation et qui sont entre-temps entreposés faute de pièces de rechange entrent également dans cette catégorie.

1^{re} priorité : place couverte, étanche, sans écoulement
→ pas d'eaux usées

2^e priorité : place couverte, étanche, sans écoulement, canalisation d'eaux usées



3^e priorité : place étanche, canalisation d'eaux usées (seulement si toiture pas autorisée)



Éléments du prétraitement des eaux usées

• Dépotoir

Les eaux usées à prétraiter sont stabilisées dans le dépotoir à boue; les substances décantables s'accumulent au fond de l'ouvrage et les substances flottantes, en quantité réduite, sont retenues à la surface de l'eau à l'aide du coude plongeur. Le dépotoir à boue pour exigences élevées fonctionne comme un dépotoir normal et est également équipé d'un coude plongeur. Il présente toutefois des dimensions plus importantes, ce qui allonge le temps de résidence des eaux usées et permet une meilleure séparation. Ils ne conviennent pas pour les eaux usées contenant des hydrocarbures libres, dissous ou émulsionnés.

• Séparateur d'hydrocarbures (classe II)

L'huile contenue dans les eaux usées est présente sous forme de gouttelettes. La vitesse ascensionnelle de ces gouttelettes d'huile plus grosses est relativement élevée; une zone de stabilisation limitée suffit à les séparer dans le séparateur de classe II. Il n'est toutefois pas possible de retenir des gouttelettes d'huile finement distribuées (émulsion), ce qui entraîne un mauvais effet de séparation en cas d'utilisation d'eau chaude ou d'appareils de nettoyage à haute pression. Ces séparateurs sont donc principalement utilisés en tant que dispositif de séparation préalable pour la suite du prétraitement des eaux usées ou en tant que mesure de sécurité en cas d'avarie.

• Séparateur d'hydrocarbures (classe I)

L'huile contenue dans les eaux usées se présente sous forme de gouttelettes finement réparties (émulsion). La vitesse ascensionnelle de ces gouttelettes d'huile est faible. Afin qu'elles puissent être retenues, les dimensions du séparateur de classe I peuvent être augmentées et il peut être équipé de plaques, grilles, textile, etc., ou générer un flux spécial.

• Installations de séparation (séparation physicochimique des émulsions)

Cette séparation nécessite l'ajout de produits chimiques appropriés (coagulants/floculants) aux eaux usées, ce qui réduit ou supprime la stabilité de l'émulsion. Il en résulte que les gouttelettes d'huile, désormais libérées de leur charge électrosta-

tique, s'agglomèrent en flocons pour former des boues, qui peuvent alors être filtrées. On distingue parmi les installations de prétraitement celles fonctionnant par charges successives de celles fonctionnant en continu. Dans le cas du traitement par charges successives, une certaine quantité d'eaux usées est traitée avant d'être évacuée. Ensuite, une nouvelle charge est traitée. Les installations automatiques exécutent toutes les étapes du traitement de manière autonome. Lors du traitement en continu, du floculant est dosé sans interruption du flux d'eaux usées qui s'écoule, est filtré et évacué. Ce mode de traitement présente l'inconvénient de fonctionner moins bien en cas de temps de réaction court, notamment lorsque la charge de pollution fluctue, et ne correspond aujourd'hui plus à l'état de la technique.

• Procédés biologiques

Les composés organiques contenus dans les eaux usées sont soumis à un processus de dégradation lors du prétraitement biologique des eaux usées. La dégradation se fait essentiellement par des micro-organismes associés à l'oxygène dissous (processus aérobie) ou par exclusion de l'oxygène (processus anaérobie). Il en résulte des composés inorganiques et de la biomasse (boues). Les éventuels métaux lourds se déposent dans les boues. Les boues doivent donc être éliminées en tant que déchets spéciaux. Les installations biologiques de prétraitement des eaux usées conviennent pour de grandes quantités d'eaux usées et, dans la plupart des cas, l'eau de lavage peut être recyclée moyennant un faible surcroît de travail.

Contrôle annuel obligatoire du prétraitement des eaux usées

Les séparateurs d'hydrocarbures et les dépotoirs à boue doivent être contrôlés au moins une fois par an et, si nécessaire, vidangés et nettoyés par une entreprise spécialisée. La plupart des cantons ont délégué les contrôles d'exploitations correspondants à l'Inspectorat de l'environnement de l'UPSA (Union suisse de l'automobile, *agvs.ch*).

Stockage et transbordement de liquides

Sont considérés comme liquides de nature à polluer les eaux: les carbu-

rants, les huiles de lubrification, les huiles usagées, les antigels et les solvants, les produits de nettoyage, les nettoyants de vitres et de petites pièces, l'acide de batterie, les déchets spéciaux liquides, etc. Lors de l'acquisition de telles substances, le fournisseur doit fournir une fiche de données de sécurité qui renseigne entre autres sur la toxicité de la substance sur l'environnement. Les récipients contenant des liquides de nature à polluer les eaux doivent être entreposés dans des locaux de stockage couverts équipés d'ouvrages de protection (bacs de récupération, bacs de rétention). Les bacs de rétention doivent être en mesure de retenir au minimum le contenu du plus grand récipient stocké. Les personnes non autorisées ne doivent pas avoir accès au local de stockage des fûts. Les locaux de stockage contenant des bidons, fûts, petits réservoirs, récipients de transport, etc. avec un volume total supérieur à 450 litres de liquides de nature à polluer les eaux doivent être notifiés à l'autorité compétente. Les locaux d'entreposage, dans lesquels ne sont stockés que des petits récipients (moins de 20 litres par contenant), ne sont pas soumis à notification obligatoire. En atelier, il est possible d'utiliser les récipients destinés aux quantités journalières sans bac de rétention, dans la mesure où le sol est étanche et où le contenu du plus grand récipient peut être retenu.

Les mêmes exigences que pour les liquides d'exploitation neufs s'appliquent au stockage des déchets liquides, comme par exemple les huiles usagées, les mélanges de solvants, les antigels usagés, etc. C'est le propriétaire de l'entreprise qui est responsable du stockage conforme des déchets.

Places de transbordement de marchandises

Le transbordement de substances de nature à polluer les eaux doit être surveillé par une personne qui peut réagir en cas de fuite et empêcher l'écoulement de liquide

(p. ex. liant d'huile). Un volume de retenue doit être garanti en fonction de la substance et de sa quantité. De manière générale, le transbordement de substances de nature à polluer les eaux doit être effectué sur des surfaces imperméabilisées, étanches,

résistantes aux produits entreposés et couvertes.

Le remettant est responsable de l'élimination correcte

L'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) garantit notamment que les déchets ne sont remis qu'à des entreprises d'élimination autorisées. Avant de remettre des déchets, leur détenteur est tenu de vérifier s'il s'agit de déchets spéciaux ou d'autres déchets soumis à contrôle. Il n'est autorisé à remettre les déchets spéciaux, ou les autres déchets soumis à contrôle qu'il est tenu de rapporter, qu'à un centre habilité à les réceptionner. Les entreprises produisant des déchets spéciaux ont besoin d'un numéro d'identification OMoD, ainsi que de documents de suivi au sens de l'OMoD pour la remise de déchets spéciaux. Il est de la responsabilité du remettant que le transporteur achemine les déchets spéciaux chez un destinataire qui possède une autorisation pour leur élimination. Cela peut être vérifié sur la plate-forme www.veva-online.admin.ch, qui répertorie toutes les entreprises d'élimination habilitées à réceptionner les déchets spéciaux et les autres déchets soumis à contrôle.

Travaux sur les climatiseurs

La législation en matière de produits chimiques exige d'avoir un permis spécial pour la manipulation des fluides frigorigènes. Le « permis pour l'utilisation de fluides frigorigènes » est délivré à une personne individuelle et non à une entreprise. Au moins un salarié à poste fixe dans l'entreprise doit être en possession de ce permis (voir www.fachbewilligung.ch).

Source :

Guide : protection de l'environnement dans le secteur de l'artisanat de l'automobile et des transports de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux, www.vsa.ch

Nous remercions la société Thommen-Furler (www.thommen-furler.ch) pour son expertise.

Emanuel Scheidegger

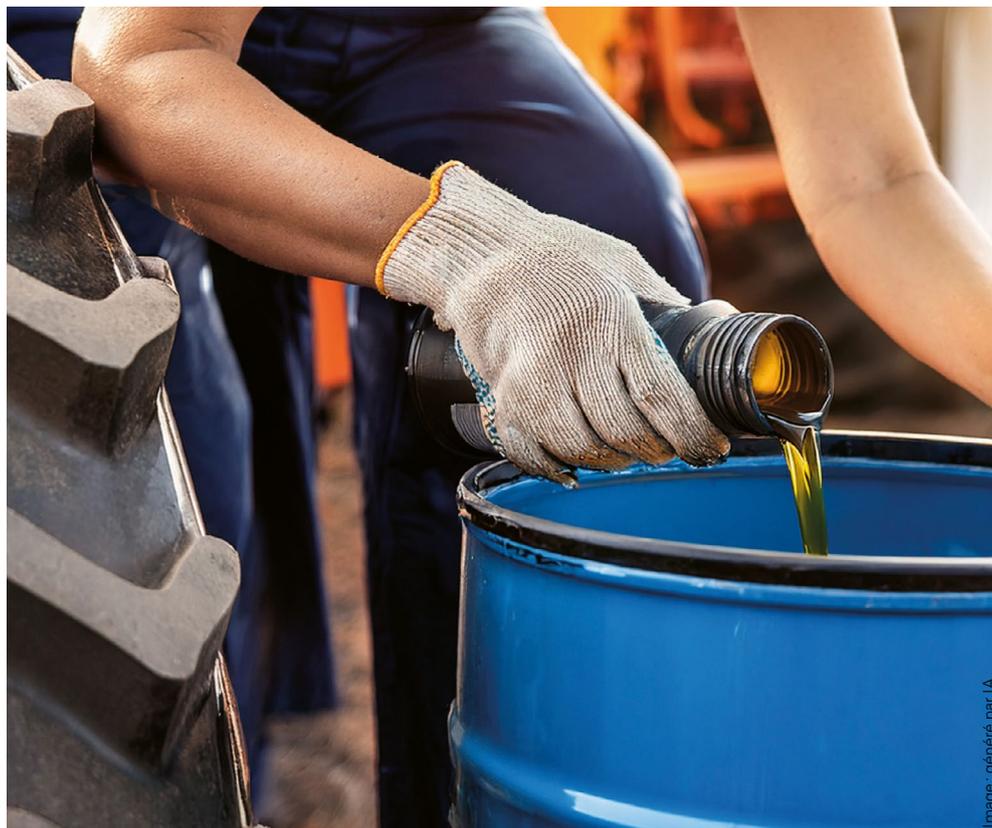


Image : générée par IA

Liens sur le thème

www.kvu.ch → Thèmes



www.bafu.admin.ch → Thèmes



www.bag.admin.ch → Thèmes



www.chemsuisse.ch



www.vsa.ch → Domaines/CC



www.agvs.ch → Union professionnelle de l'automobile → Inspectorat de l'environnement (IE)





Les principaux piliers de la convention collective nationale de travail (CCNT)

Dans la pratique, le service juridique d'AM Suisse nous demande régulièrement quels sont les points qui doivent impérativement être respectés par la CCNT. Notre réponse est toujours la même : toutes les dispositions de la CCNT.

En tant que membre d'AM Suisse, vous êtes membre de l'association qui a conclu la convention collective nationale de travail au nom de la branche. Certaines parties de cette CCNT ont été déclarées de force obligatoire générale par le Conseil fédéral, ce qui signifie que les points en question (dans la brochure, annexe 9) doivent être respectés pour toutes les entreprises actives dans la branche. Toutefois, étant donné qu'AM Suisse et les syndicats ont parfois aussi conclu des réglementations qui ne sont pas de force obligatoire générale, vous devez, en tant que membre d'AM Suisse, respecter l'ensemble des dispositions.

Le texte ci-après traite des points les plus souvent contestés en pratique en matière de respect de la CCNT. Important : il ne s'agit que d'exemples pratiques. Comme mentionné ci-dessus, un employeur est tenu, en tant que membre d'AM Suisse, de respecter l'ensemble des dispositions de la CCNT.

Contribution aux frais d'exécution et de perfectionnement professionnel

Depuis la déclaration de force obligatoire générale du 11 juin 2019 (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2019), tous les travailleurs assujettis versent une contribution aux frais d'exécution de CHF 15.– par mois et une contribution à la formation continue de CHF 5.– par mois, soit un total de CHF 20.– par mois. Par la modification du 5 février 2024 (entrée en vigueur le 1^{er} mars 2024), tous les travailleurs assujettis versent une contribution aux frais d'exécution de CHF 10.– par mois et une contribution à la formation continue de CHF 10.– par mois, soit un total de CHF 20.– par mois. Il en va de même pour les employeurs, avec la restriction que, selon l'art. 19.4 CCNT, les cotisations des associations contractantes sont comprises dans la cotisation des membres. Cela signifie que les membres d'AM Suisse ne doivent pas payer la cotisation de l'employeur à la CPNM, car ils le font déjà avec la cotisation de membre d'AM Suisse. Il est important que toutes les personnes soumises à la CCNT (cf. art. 3 CCNT) soient déclarées auprès de la CPNM. Pour toute question, veuillez vous adresser directement à la CPNM ou au service juridique d'AM Suisse.

Dispositions relatives à la durée de travail (art. 24 ss CCNT)

La durée annuelle du travail est en moyenne de 2190 heures pour les métiers de la technique agricole, soit 182,5 heures par mois ou 42 heures par semaine. La CPNM fixe chaque année la durée de travail détaillée, en fonction du nombre de jours de travail (voir site Internet de la CPNM: www.plkm.ch). Conformément à l'art. 24.5 CCNT, il n'est pas possible de convenir d'horaires de travail plus longs, même si la rémunération est augmentée en fonction. Une moyenne maximale ordinaire de 42 heures par semaine s'applique.

Indemnité pour vacances et jours fériés (art. 28 s et art. 30 s CCNT)

Les collaborateurs à partir de 20 ans révolus ont droit à 23 jours de vacances. À partir de 50 ans révolus, les collaborateurs ont droit à 25 jours de vacances et à partir de 60 ans révolus, ils ont droit à 30 jours de vacances. Pour les travailleurs à temps partiel, il est important que le nombre de jours de vacances ne soit pas réduit au pro-

rata, mais qu'un jour de vacances ait simplement une valeur horaire théorique inférieure.

Jours fériés et indemnité pour jours fériés (art. 30 s CCNT)

Selon la CCNT, chaque année, huit jours fériés cantonaux ainsi que le 1^{er} août sont payés. Ces huit jours fériés sont fixés en fonction des dispositions légales cantonales. Si un jour férié tombe une année sur un jour chômé (p. ex. un dimanche), cela ne donne pas le droit à un autre jour de congé. L'idée des jours fériés est de célébrer l'événement de manière solennelle et non de générer du temps de repos supplémentaire.

Salaire minimum (art. 37 CCNT en relation avec l'annexe 10 CCNT)

Selon l'art. 37.6 ECA CCNT, les catégories de travailleurs sont les suivantes :

- Constructeur/trice métallique CFC (construction métallique, travaux de forge, construction en acier)
- Maréchal/le-ferrant/e, mécanicien/ne en machines agricoles CFC, mécanicien/ne d'appareils à moteur CFC
- Personnes formées dans les domaines spécifiques de la construction métallique, des travaux de forge et des charpentes métalliques
- Personnes formées dans les domaines spécifiques de la maréchalerie, de la mécanique des machines agricoles et de celle des appareils à moteur
- Aide-constructeur/trice métallique AFP

Ces salaires minimaux, qui sont en partie adaptés pendant la durée de validité d'une CCNT, doivent impérativement être respectés.

Indemnité de fin d'année [13e salaire mensuel] (art. 38 CCNT)

Les travailleurs, y compris les apprentis, perçoivent 100% de leur salaire mensuel moyen. Celui-ci est déterminé sur la base de la durée annuelle réglementaire du travail au sens de l'art. 24.1 CCNT (sans heures supplémentaires). Si des parts de l'indemnité de fin d'année sont versées au cours de l'année civile ou à la fin de cette dernière, cela doit figurer sur le décompte de salaire.

Suppléments pour heures supplémentaires (art. 40 CCNT)

En principe, les heures supplémentaires doivent être compensées par des congés de même durée au cours

de l'exercice suivant. Si une compensation n'est pas possible pour des raisons d'exploitation, 100 heures par an peuvent être payées sans supplément. Si des heures supplémentaires au-delà de cette limite sont payées, un supplément d'au moins 25% est dû. Si la durée des rapports de travail est inférieure à un an, les versements des heures supplémentaires sans supplément doivent être décomptés au prorata temporis en cas de versement éventuel.

Travail de nuit, du dimanche et lors de jours fériés (art. 41 CCNT)

Si des travaux sont effectués le dimanche et les jours fériés, un supplément de 100% est versé. Pour les travaux de nuit de moins de 25 nuits par année civile ainsi que pour les expositions/foires le dimanche, un supplément de 50% est dû.

Remboursement des frais (art. 42 CCNT)

Un travailleur doit être indemnisé par son employeur pour les frais effectifs occasionnés par un travail à l'extérieur et pour les dépenses nécessaires à son entretien. Il y a lieu de parler de travail à l'extérieur lorsque la distance effective entre le lieu de travail et l'atelier excède 15 km. L'indemnité pour les repas de midi en cas d'intervention à l'extérieur s'élève à CHF 18.– à partir du 1^{er} janvier 2024.

Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie (art. 48 et 49 CCNT)

L'employeur conclut une assurance collective d'indemnités journalières pour le salarié. Celle-ci assure 80% de son salaire normal en cas de maladie. Les primes de l'assurance collective d'indemnités journalières sont prises en charge à parts égales par le travailleur et l'employeur. ■

Cyrine Zeder

*Membre de la direction d'AM Suisse,
responsable Droit / affaires sociales/
gestion d'entreprise*

Examen de maîtrise 2025 – les diplômés célèbrent sur l'eau



Le 6 septembre, ils sont 16 à avoir reçu leur diplôme après l'examen professionnel supérieur de maître mécanicien(ne) en machines agricoles, machines de chantier et d'appareils à moteur. Cette année, la remise solennelle s'est déroulée dans un cadre un peu différent: c'est à l'occasion d'une croisière sur le canal de la Broye et le lac de Neuchâtel que les diplômés, leurs proches, les employeurs et les représentants de la branche ont fêté ensemble ce diplôme.

Des prestations qui méritent d'être reconnues

Sur les 18 candidats qui se sont présentés, 16 ont réussi l'exigeant examen de maîtrise. Pendant plus d'un an de formation continue, ils ont acquis de vastes connaissances spécialisées et se sont présentés aux examens écrits et oraux dans les domaines de la gestion d'entreprise, des finances, du marketing et de la vente, du droit et de la communication ainsi que du personnel, des processus et de l'organisation.

Par leur engagement, les diplômés ont prouvé qu'ils étaient prêts à assumer des responsabilités. Par leur nouveau statut, ils seront à l'avenir en mesure de diriger des entreprises non

seulement sur le plan opérationnel, mais aussi sur le plan stratégique et du personnel. Ils apportent ainsi une précieuse contribution à l'avenir de la branche.

Estime et perspectives

Le président de la commission des examens de maîtrise, Lukas Grüter, a chaleureusement félicité les nouveaux diplômés et les a remerciés pour leur comportement tout au long des examens. Il a souligné qu'ils assument un rôle de modèle pour la relève et augmentent ainsi l'attractivité de la branche.

Andreas Baumgartner, président d'Agrotec Suisse, a lui aussi adressé sa reconnaissance aux diplômés, soulignant la grande importance de la formation continue et le rôle du maître mécanicien pour l'avenir des branches des machines agricoles, des machines de chantier et des appareils à moteur. Dans le même temps, il a encouragé la nouvelle main-d'œuvre qualifiée à s'impliquer activement dans les activités de l'association et à contribuer à façonner le domaine.

Remerciements à toutes les personnes impliquées

Pour terminer, les experts aux examens, les enseignant(e)s et l'ensemble de l'organisation des examens ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement. Sans leur implication, leurs compétences professionnelles et leur soutien, le bon déroulement de l'examen de maîtrise n'aurait pas été possible.

Cérémonie de clôture sur un bateau

Cette année, la cérémonie de clôture sur un bateau a achevé en beauté une période intensive de formation et d'examen. Dans une ambiance festive, la croisière sur le canal de la Broye et le lac de Neuchâtel a été l'occasion de trinquer ensemble aux réussites de chacun. Ce décor particulier a conféré à l'événement une note incomparable et restera longtemps gravé dans les mémoires des diplômés. ■

*Thomas Teuscher,
directeur de l'association
professionnelle Agrotec Suisse*



Nom	Prénom	Employeur	Lieu	EPS du
Amhof	Stefan	Amhof AG	Alikon AG	Maître mécanicien en machines agricoles
Etter	Jürg	A. Mooser SA	Estavayer-le-Lac FR	Maître mécanicien en machines agricoles
Häberli	Martin	Häberli Maschinenbetrieb AG	Hettiswil b. Hindelbank BE	Maître mécanicien en machines de chantier
Hofer	Dominik	A. Leiser Maschinen und Fahrzeuge AG	Reiden LU	Maître mécanicien en machines de chantier
Hüsser	Harry Hans	Hako Schweiz AG	Sursee LU	Maître mécanicien d'appareils à moteur
Iseli	Stefan	Hirschi Lustenberger Technik AG	Escholzmatt LU	Maître mécanicien en machines agricoles
Kräuchi	Matthias	Jordi Land + Kommunaltechnik AG	Bigenthal BE	Maître mécanicien en machines agricoles
Lüthi	Lukas	Liebherr Baumaschinen AG	Reiden LU	Maître mécanicien en machines de chantier
Maeder	Urs Dominik	Odermatt Landmaschinen AG	Hunzenschwil AG	Maître mécanicien en machines agricoles
Ming	Tobias	Bucher Agro-Technik AG	Hämikon LU	Maître mécanicien en machines agricoles
Renggli	Christoph	Paul Furrer AG	Sursee LU	Maître mécanicien en machines agricoles
Rudin	Leo	Ziegler AG	Liestal BL	Maître mécanicien en machines de chantier
Savary	Adrien Romain	Garage des Vanils Alfons Mooser SA	Charmey FR	Maître mécanicien en machines agricoles
von Wattenwyl	Vincent Nicolas	Huber Landtechnik AG	Oppligen BE	Maître mécanicien en machines agricoles
Weber	Philipp	GVS Agrar Ins AG	Ins BE	Maître mécanicien en machines agricoles
Wicki	Thomas	EMAG Landmaschinen AG	Rothenburg LU	Maître mécanicien en machines agricoles

Sont mentionnés ici tous ceux qui sont d'accord d'être cités.

Dans quelle mesure sommes-nous attractifs en tant qu'employeur ?

Sur le marché du travail actuel, marqué par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les travailleurs sont en position de force. Il est d'autant plus important de positionner son entreprise en tant qu'employeur attractif. Cela ne se limite pas à un salaire compétitif, car les « millenials » et la « génération Z » sont également très attentifs aux aspects immatériels tels que les valeurs de l'entreprise, la culture de direction et l'esprit d'équipe lorsqu'ils choisissent un employeur.

Les statistiques sont claires: en Suisse, le nombre de personnes âgées augmente et le nombre de travailleurs dans l'ensemble de la population diminue. Depuis 2020, les jeunes ne remplacent plus les personnes âgées sur le marché du travail et cette problématique va encore s'accroître d'ici 2030 en raison du départ à la retraite des générations à forte natalité (« baby boomers »). La lutte pour la main-d'œuvre qualifiée s'intensifie. Les entreprises devraient donc accorder une grande importance aux thèmes de l'attractivité en tant qu'employeur et de la fidélisation du personnel.

avec qui il est bon de collaborer, un soutien mutuel et un comportement collégial, même dans des situations conflictuelles.

▪ Un salaire adéquat et bonnes prestations sociales

Sans surprise, 91 % des personnes interrogées considèrent qu'une rémunération appropriée est importante à très importante. Viennent en

Les principales différences liées à l'âge portaient sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sur la culture d'entreprise. Par conséquent, les entreprises qui souhaitent attirer et retenir de jeunes professionnels doivent avant tout réfléchir à leur culture et à leurs modèles de temps de travail.

Les incitations immatérielles sont plus durables

Il existe des incitations immatérielles et matérielles pour accroître l'attractivité de l'employeur et la fidélisation du personnel. La pratique montre que les entreprises fortes sur le plan immatériel ont moins besoin de se différencier par des approches matérielles. Sans oublier que les incitations matérielles peuvent être copiées. C'est pourquoi les entreprises qui n'attirent la main-d'œuvre qualifiée qu'avec des avantages ne peuvent généralement pas conserver longtemps leurs avantages concurrentiels. Les entreprises qui investissent toutefois systématiquement dans une marque employeur attractive et marquante (« Employer Branding ») peuvent en profiter plus durablement.

Mesures immatérielles

- Culture d'entreprise, direction et estime modernes et incarnées
- Des modèles de travail modernes (équilibre entre vie professionnelle et vie privée)
- Des emplois attractifs
- Des opportunités de développement personnel et de carrière

Mesures matérielles

- Participation au résultat
- Participation dans l'entreprise
- Compléments au salaire

Déterminer où l'on en est

Savez-vous comment votre personnel et les personnes extérieures vous évaluent en tant qu'employeur? Qu'en est-il de votre image d'employeur dans la branche? Combien de candi-

Les générations et leur attitude vis-à-vis du travail

Génération	Année de naissance	Caractéristiques typiques
Baby boomers	1955–1965	Fort intérêt pour le travail et l'accomplissement de ses obligations. Ils recherchent avant tout la sécurité de l'emploi. « Vivre pour travailler. »
Génération X	1966–1980	Plus grand intérêt pour la vie privée que les baby boomers. Travailler pour vivre, considèrent le travail comme un moyen et pas une fin.
Génération Y millenials	1981–1994	Plus que leurs aînés, en quête de respect et de sens, souhaitent un feedback direct et recherchent le bien-être au travail. Concilient travail et vie privée (« work-life-blending »).
Génération Z	1995–2010	Première génération entièrement numérique (réseaux sociaux), séparent davantage le travail et la vie privée et recherchent des structures claires pour cela. Veulent une bonne ambiance de travail, le plaisir est la plus grande motivation pour la performance. L'épanouissement personnel est plutôt recherché dans la vie privée.

Les aspirations des salariés aujourd'hui

Une grande étude intergénérationnelle et intersectorielle de la Haute école de gestion (FHNW) menée auprès de PME de Suisse alémanique en 2022 montre quels points sont particulièrement importants pour la main-d'œuvre qualifiée:

▪ Une bonne relation avec son manager

Dans cet ordre, on cite une bonne relation de confiance, un style de management coopératif et collégial et la reconnaissance du travail accompli.

▪ Un travail porteur de sens

93% des personnes interrogées souhaitent percevoir leur travail comme porteur de sens. Elles souhaitent exercer une activité variée et riche, et veulent pouvoir prendre des décisions de la manière la plus autonome possible.

▪ De bonnes relations avec les collègues

Les personnes interrogées de moins de 25 ans étaient clairement celles qui accordaient le plus d'importance à ce thème. Étaient cités en détail: des collègues agréables

suite de bonnes prestations sociales et, à travail égal, un salaire égal pour les femmes et les hommes.

▪ Une culture d'entreprise moderne et incarnée

Les facteurs les plus cités étaient une ambiance de travail agréable et ouverte, suivis d'une culture ouverte de l'erreur et de valeurs d'entreprise clairement définies et incarnées.

▪ Un équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Sur ce thème, la majorité des professionnels interrogés soulignaient l'importance des horaires de travail flexibles. Étaient ensuite cités, avec une fréquence moindre, les sujets des comptes d'heures et du travail à temps partiel.

datures spontanées recevez-vous? Les grandes entreprises, mais aussi les PME, devraient se poser régulièrement ces questions. Les entretiens avec les collaboratrices et collaborateurs, les discussions au sein de groupes de réflexion, les commentaires sur les réseaux sociaux, le classement sur les portails d'évaluation des employeurs et surtout les entretiens de départ (pour autant qu'ils soient systématiquement évalués...) peuvent fournir des réponses.

La matrice de valeurs fournit la base de l'Employer Branding

L'Employer Branding a pour but de positionner l'entreprise en tant que marque employeur attractive et de la démarquer de ses concurrents. Il s'agit d'une promesse de valeurs faite aux collaboratrices et collaborateurs actuels et futurs et qui définit les valeurs clés de l'entreprise (en tant qu'employeur). On peut se poser les questions suivantes à ce sujet :

- Quel est le but (« purpose ») de l'entreprise du point de vue de la génération Z ?
- Pour quelle vision le personnel de l'entreprise se passionne-t-il, à quoi peut-il s'identifier pleinement ?
- Comment l'entreprise doit-elle être perçue de l'extérieur ?
- Qu'est-ce qui différencie notre entreprise des autres ?
- Qu'est-ce qui rend le travail chez nous particulier ?
- Quels sont nos points forts en tant qu'employeur ?

Cultiver et développer l'esprit d'équipe

Un bon esprit d'équipe est cité dans toutes les enquêtes comme un critère important de l'attractivité en tant qu'employeur. Il existe de nombreuses possibilités pour favoriser les échanges entre les collaboratrices et collaborateurs de tous les échelons et la cohésion, comme un casse-croûte commun régulier, la participation à des événements sportifs ou des manifestations en équipe ou encore un week-end de ski. De telles activités peuvent également être organisées par les membres du personnel eux-mêmes. L'essentiel est qu'elles fassent l'objet de campagnes de communication auprès du grand public, sur les réseaux sociaux de l'entreprise, le site Internet, mais aussi sur les canaux privés WhatsApp, Instagram, LinkedIn, Facebook ou TikTok des différents collaborateurs et collaboratrices.



Permettre le perfectionnement professionnel

Les collaboratrices et collaborateurs qui peuvent se développer professionnellement et personnellement dans l'entreprise sont plus loyaux. Des entretiens réguliers de développement personnel permettent de discuter des perspectives à long terme. Il est ainsi souvent possible de trouver également des solutions flexibles au-delà de l'âge de la retraite, qui permettent de conserver un précieux savoir-faire dans l'entreprise. Les hiérarchies des PME sont plutôt plates, rendant bien plus difficile le « parcours de carrière classique » avec une ascension progressive vers un poste de management avec plus de responsabilités. Dans ce sens, les collaboratrices et collaborateurs peuvent progresser dans leur spécialité, y assumer des responsabilités supplémentaires et acquérir une expertise et une ancienneté respectées au sein de l'entreprise.

Des mesures faciles à mettre en œuvre par les PME

Plusieurs des mesures susmentionnées peuvent être mises en œuvre sans trop d'efforts.

▪ Retours du personnel

Les entretiens personnels avec les collaboratrices et collaborateurs permettent de tirer des conclusions sur les forces et les faiblesses de l'entreprise en tant qu'employeur : Pourquoi apprécient-ils de travailler au sein de l'entreprise ? Où voient-ils des potentiels d'amélioration ?

▪ Rendre les offres d'emploi plus attractives

Le positionnement et les caractéristiques uniques de l'entreprise s'expriment-ils correctement dans les offres d'emploi ?

▪ Utiliser les réseaux sociaux pour le recrutement

Les réseaux sociaux tels qu'Instagram, Facebook, YouTube ou TikTok permettent une approche créative et émotionnelle par le biais de vidéos.

▪ Créer un espace dédié aux carrières sur le site

Un sous-site dédié sur le site Internet s'adresse de manière ciblée aux collaboratrices et collaborateurs potentiels et contient toutes les informations pertinentes telles que des témoignages de membres du personnel, des précisions sur la culture d'entreprise et les valeurs de l'entreprise, un aperçu des avantages pour le personnel, etc.

▪ Maintenir le dialogue avec les candidats

Nombre de PME n'envoient même pas de réponse négative aux candidates et candidats qui n'ont pas été retenus. Cela peut valoir la peine de rester en contact et de constituer un pool de candidates et candidats.

▪ Organiser la séparation de manière professionnelle

L'entretien de départ peut fournir des informations importantes sur le motif de la résiliation. Il est également utile de ne pas rompre le contact avec les anciens collaborateurs et collaboratrices (système d'alumni).

▪ Avez-vous déjà fait des éloges aujourd'hui ?

Le témoignage d'une véritable estime de la part des supérieurs et des collègues constitue l'une des mesures les plus efficaces pour fidéliser le personnel.

Sources :

Exposé de Jean-Daniel Roth, *workforce-research.ch*, Journée de l'entrepreneuriat en technique agricole Agrotec Suisse
Guides sur l'attractivité des employeurs et la fidélisation des collaborateurs, OBT SA et KMU-HSG (Institut suisse pour les PME et l'entrepreneuriat de l'Université de Saint-Gall)

Emanuel Scheidegger

Enquête auprès des apprenti(e)s 2025 : des apprenties et apprentis satisfaits, pour qui l'équipe compte plus que tout

L'enquête auprès des apprenti(e)s 2025 d'Agrotec Suisse donne un aperçu passionnant de la satisfaction et des attentes des futurs professionnel(le)s de la branche des machines agricoles, des machines de chantier et des appareils à moteur. Comme la participation au sondage est très bonne, celui-ci fournit de précieuses informations aux entreprises formatrices, aux écoles et à l'ensemble de la branche. Il montre également les facteurs auxquels les jeunes professionnel(le)s accordent de l'importance.

327 apprenti(e)s de quatrième année ont participé à l'enquête. Les résultats montrent que les apprenti(e)s sont très satisfaits de leur choix professionnel, de leur formation et de leur entreprise formatrice. Ils attachent une grande importance au fait de pouvoir travailler dans une bonne équipe au sein de l'entreprise formatrice. Ce facteur obtient les meilleures notes. Même après l'apprentissage, beaucoup souhaitent rester dans l'entreprise ou suivre une formation continue.

L'enquête menée par Agrotec Suisse brosse une nouvelle fois un tableau complet de l'état d'esprit des personnes suivant une formation pour obtenir un CFC de mécanicien(ne) en machines agricoles, mécanicien(ne) en machines de chantier et mécanicien(ne) d'appareils à moteur. 327 apprenti(e)s de quatrième année ont participé à l'enquête de cette année, soit

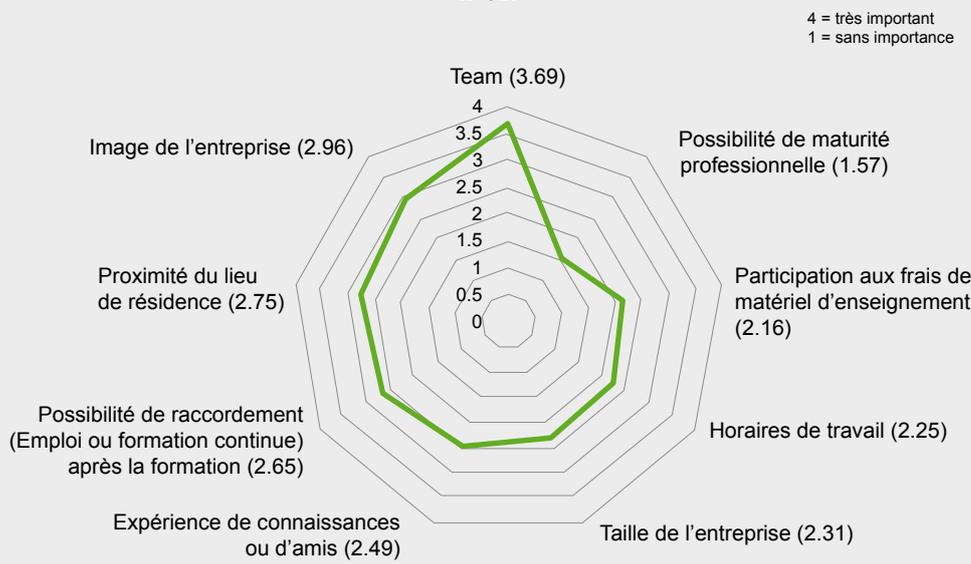
76,4% des apprenti(e)s sur le point de se soumettre à la PQ. Cette année encore, les résultats ont été très positifs. Les apprenti(e)s ont fourni des informations sur les facteurs influençant le choix professionnel et sur leurs attentes vis-à-vis de l'entreprise formatrice et de la formation elle-même. Au cours de la deuxième moitié de leur apprentissage, les jeunes professionnel(le)s réfléchissent déjà à ce qu'ils feront après leur formation. Les relations interpersonnelles représentent un facteur très important pour les jeunes, qui a un grand impact sur le choix final de l'entreprise formatrice.

Facteurs d'influence dans le choix professionnel

Le choix d'un métier fait l'objet de nombreuses discussions au sein

de la famille, avec les proches et les connaissances. Après le stage de pré-apprentissage, il s'agit du deuxième facteur d'influence dans le choix de la profession. L'enquête montre une fois de plus l'importance de l'équipe et de l'environnement social au travail. Les expériences positives pendant le stage de préapprentissage s'avèrent particulièrement importantes. Lors du choix de l'employeur, les futurs professionnel(le)s accordent une très grande importance au facteur humain et aux collègues de travail. La moyenne est ici de 3,69, sachant que quatre points correspondent à la mention « très satisfait ». Viennent ensuite l'image de l'entreprise et la proximité du domicile. La question relative aux possibilités de passerelle, qui obtient la valeur moyenne de 2,65 points, mérite également d'être mentionnée. Ce résultat montre que les jeunes professionnel(le)s réfléchissent très tôt à leur évolution professionnelle.

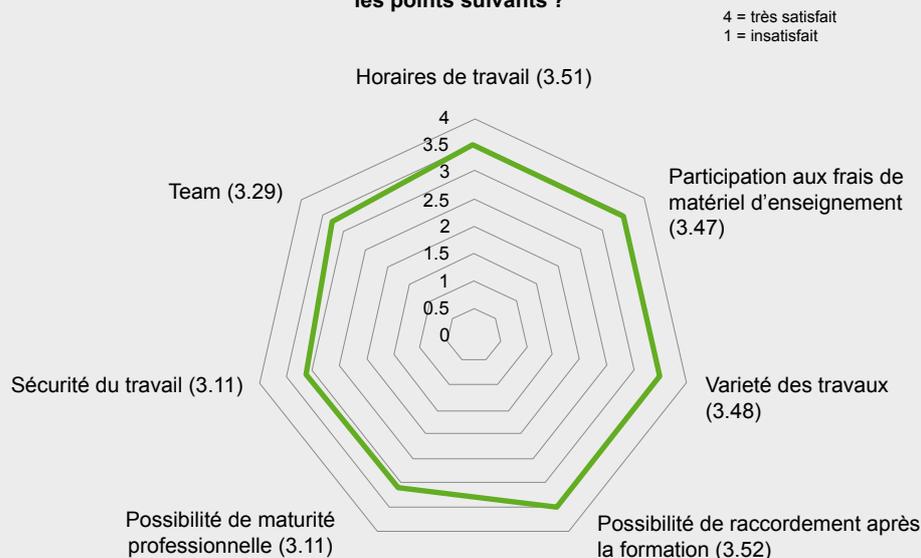
Quels ont été les critères déterminants dans le choix de votre entreprise d'apprentissage? n=327



Publicité pour les métiers : les réseaux sociaux gagnent en importance

L'association s'intéresse également au comportement des jeunes vis-à-vis des médias et à leurs habitudes en matière de communication. Le site Internet « go4mechanic.ch » a souvent été utilisé lors de la recherche d'une place d'apprentissage. Dans l'évaluation de l'enquête, le site Internet de l'association se classe juste après la page « yousty.ch ». On peut en conclure que l'engagement de l'association dans la promotion de la relève en vaut la peine et que la communication est bien perçue par les jeunes. Les réseaux sociaux gagnent en importance. Les articles attrayants avec de courtes vidéos informatives sur

Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de votre entreprise formatrice en ce qui concerne les points suivants ?



les plateformes courantes sont très prisés. Ce canal a été cité dans les réponses de 228 participant(e)s sur un total de 327. Les salons professionnels arrivent en deuxième place et ont été cités 159 fois, ce qui souligne l'importance de ce canal d'information et de contact.

État d'esprit pendant la formation

La diversité des activités et le large éventail de connaissances techniques acquises lors de la formation contribuent de façon déterminante à la satisfaction élevée. Le profil professionnel correspond très largement à l'idée que les jeunes se faisaient avant de commencer la formation. Pas moins de 257 personnes interrogées sur un total de 327 indiquent que leurs attentes ont été satisfaites. Les entreprises formatrices obtiennent de bonnes à très bonnes évaluations, ce qui montre leur engagement en faveur d'une formation professionnelle de qualité. Il y a quelques bémols en ce qui concerne le rapport de formation : pour un peu plus de la moitié des personnes interrogées, aucun rapport de formation n'est rempli et discuté régulièrement.

École professionnelle et cours interentreprises

Cette année encore, la situation dans les écoles professionnelles a été évaluée. La majorité des personnes interrogées jugent l'enseignement « exigeant » (67%) ou « tout à fait ap-

proprié » (26%). Les résultats correspondent à ceux de l'année dernière et montrent que le niveau dans les écoles est certes élevé, mais adéquat. Les cours interentreprises (CI) ont également été évalués positivement : pour la grande majorité des apprenti(e)s, les exercices proposés lors de ceux-ci sont « exigeants » ou « tout à fait appropriés ». En ce qui concerne le nombre de jours à disposition pour les cours interentreprises, 43% souhaitent une augmentation, tandis que 57% sont satisfaits de la situation actuelle.

Projets envisagés après la formation

Il est réjouissant de constater qu'un grand nombre d'apprenti(e)s interrogés peuvent ou veulent continuer à travailler dans l'entreprise formatrice après leur formation. Une partie des jeunes diplômés envisage déjà de suivre une formation continue. Plus d'un tiers des personnes interrogées ambitionne une formation continue de techno-diagnosticien(ne), voire la maîtrise. Malheureusement, une partie des jeunes professionnel(le)s qualifiés quitte la branche. Toutefois, ce départ n'intervient que quelque temps après la fin de l'apprentissage professionnel. Les raisons citées sont très diverses, la plus fréquente étant un emploi dans l'agriculture.

Conclusion

L'enquête auprès des apprenti(e)s 2025 confirme les résultats réjouis-

sants de l'enquête de l'année précédente et fournit de bonnes indications pour le développement des formations de mécanicien(ne) en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur CFC. La grande importance qui est constamment accordée à l'équipe travaillant dans les entreprises formatrices et à l'image de ces dernières retient tout particulièrement l'attention.

Agrotec Suisse enregistre une nouvelle hausse du nombre d'apprenti(e)s. Vu l'évolution démographique actuelle et les changements survenus au sein de la société, il devrait également devenir plus difficile de trouver de bons apprenti(e)s dans la technique agricole à l'avenir. Il est donc important de poser dès maintenant les jalons pour renforcer la promotion de la relève.

Gerhard Howald

Kuoni Landtechnik AG : de la moto-faucheuse au tracteur de 300 ch

Kuoni Landtechnik AG est une entreprise incontournable du canton d'Argovie et de la région du Fricktal. Dirigée par Alois Kuoni, la société se concentre sur les tracteurs ainsi que la technique agricole, et se distingue par son infrastructure moderne, son propre banc d'essai de freinage avec dispositif d'arrimage et son dispositif moderne de contrôle de concentricité pour roues de tracteur.

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Histoire

- Fondation en 1964 de la forge mécanique par Alois Senior et Berta Kuoni-Gander
- 1964 Reprise des motofaucheuses Rapid et représentation de Pöttinger Landmaschinen
- 1965 Représentation de Massey Ferguson et, à partir de 1970, des tracteurs Steyr
- 1986 Arrivée des chefs d'atelier Ruedi Plattner et Alois Kuoni Junior
- 1995 Reprise de la direction par Alois Kuoni
- Création de la société anonyme Kuoni Landtechnik AG
- À partir de 1998 Représentation des tracteurs Case IH
- 44 apprentis formés à ce jour
- 13 collaborateurs actifs dans l'entreprise au total

Prestations

Vente de tracteurs et de machines agricoles, service et réparations
 Vente et service d'appareils de jardinage et forestiers; banc d'essai de freinage avec dispositif d'arrimage, banc d'essai de puissance et dispositif de contrôle de concentricité; service d'enlèvement avec propre camion; shop avec appareils à moteur et accessoires; stock de pièces de rechange avec plus de 20000 articles; préparation au contrôle technique, service antipollution, service de climatisation et de pneus; point de vente de systèmes hydrauliques



Le propriétaire et directeur général Alois Kuoni et Ruedi Plattner, chef d'atelier de longue date.

«Tout va bien ? », me lance un homme d'un certain âge vêtu d'une blouse de travail rouge et grise, alors que je m'approche du bâtiment de l'entreprise Kuoni Landtechnik AG à Oberhof, en Argovie. Il est en train de tailler la haie devant la maison qui se trouve à côté du bâtiment principal de l'entreprise de technique agricole et se présente comme son fondateur, Alois Kuoni Senior, 85 ans. Il m'explique que sa maison actuelle appartenait à la forge, où est née l'entreprise moderne de technique agricole. « Les poutres du plafond sont encore noires à cause de l'activité de l'époque », explique-t-il alors que nous traversons le shop dans le bâtiment principal moderne. Son fils, Alois Kuoni Junior, qui

a repris l'entreprise en 1995, deux ans après son examen de maîtrise de mécanicien en machines agricoles, nous attend à la réception. Il dirige la société avec succès depuis.

Des investissements constants dans l'infrastructure

Il me donne de plus amples informations sur l'histoire de l'entreprise lors de la visite guidée. Celle-ci a été transformée en SA avec le changement de génération à sa tête. La bonne marche des affaires et une gestion financière prudente ont permis d'investir en permanence dans l'infrastructure. Tous les bâtiments d'exploitation, la rampe de chargement et les places de stationnement ont été entièrement rénovés et agrandis entre 1995 et 2022. Depuis 2013, Kuoni Landtechnik AG dispose de son propre banc d'essai de freinage avec dispositif d'arrimage hydraulique pour remorques. Il est ainsi possible de contrôler les remorques à l'arrêt sans chargement ni déchargement fastidieux. « Les clients présentent notre protocole de freinage au contrôle technique, et celui-ci est accepté », explique Alois Kuoni. Le



www.kuoni-landtechnik.ch

banc d'essai de puissance pour prise de force destiné aux tracteurs atteint les 500 ch. L'atelier d'essai dispose en outre d'un dispositif moderne de diagnostic roues/jantes permettant d'optimiser la concentricité des roues de tracteur.

Un 60e anniversaire en 2024

Le shop des motofaucheuses, tondeuses à gazon et appareils de jardinage et de nettoyage a également été agrandi et modernisé lors de la rénovation du bâtiment principal. Kuoni Landtechnik AG a fêté son 60^e anniversaire en 2024 avec une grande exposition. L'entrepreneur articule un autre chiffre impressionnant au cours de notre visite: pas moins de 44 apprentis ont été formés dans l'entreprise jusqu'en 2024. Quatre jeunes sont actuellement en formation.

Une focalisation claire sur les tracteurs et la technique agricole

«Avant, nous réalisons aussi des aménagements d'étables, mais depuis une vingtaine d'années, nous nous concentrons entièrement sur les tracteurs et la technique agricole», explique Alois Kuoni. Les tracteurs Massey Ferguson sont vendus depuis 1965, la marque Steyr est entrée dans le portefeuille en 1970, et des véhicules Case IH sont également proposés depuis 1998. La société affiche une grande diversification dans le domaine de la technique agricole. «Nous proposons tout, de la motofaucheuse au tracteur de 300 ch avec charrue à cinq socs, et disposons de tout le savoir-faire requis», explique le propriétaire de l'entreprise. Son grand portefeuille de technique agricole est dominé par des marques connues telles que Reform, Weidemann, Pöttinger, Rapid, Strautmann, Fliegl, Joskin ou Rauch. Les produits Stihl ou Posch répondent à la demande des communes et des entreprises forestières régionales.

Proche des clients et associée aux importateurs

Interrogé sur la stratégie et les atouts de son entreprise, Alois Kuoni répond: «Nous sommes présents là où se trouvent nos clients du secteur agricole et connaissons parfaitement leurs besoins. Notre région est dominée par les exploitations herbagères, les élevages de vaches allaitantes, les exploitations laitières et les grandes

cultures. Nous pouvons les approvisionner avec une offre complète de tracteurs et de machines. Nous avons de nombreuses machines neuves en réserve et pouvons réagir rapidement en cas de réparation grâce à un vaste stock de pièces détachées.» Kuoni Landtechnik AG est active dans un rayon de 30 kilomètres et jusqu'à 50 kilomètres en direction de Bâle. Il est possible d'atteindre rapidement les clients de cette zone avec des véhicules de service et, si nécessaire, avec notre grand camion Scania pour charger un tracteur. Les machines d'occasion et en stock sont vendues dans toute la Suisse. Gabi Kuoni-Schenker, l'épouse du propriétaire, travaille également dans l'entreprise et peut servir les personnes intéressées de Suisse romande grâce à ses bonnes connaissances du français. «Notre stratégie a toujours été de travailler en étroite collaboration avec les importateurs suisses et de nous présenter comme une équipe commune face aux clients: ça a fait ses preuves», explique Alois Kuoni.

Un chef d'atelier en fonction depuis 39 ans

Les facteurs de succès probablement les plus importants se trouvent dans l'atelier. Ruedi Plattner, le chef de l'atelier, montre à Raphael Zumsteg, apprenti de troisième année, comment il doit entreprendre la réparation d'un attelage de remorque. Le responsable d'atelier travaille ici depuis pas moins de 39 ans, ce qui en fait un pilier essentiel du succès de l'entreprise. «C'est une entreprise formidable avec une atmosphère familiale, où l'on est estimé en tant que collaborateur et où l'on peut se développer», déclare Ruedi Plattner pour expliquer son engagement de longue date en faveur de Kuoni Landtechnik AG et de la relève professionnelle. Stefan Mosimann, responsable du stock de pièces détachées et du shop, fait partie de l'équipe depuis 31 ans déjà, et Andreas Gander, mécanicien en machines agricoles, responsable de l'équipement des machines et des livraisons, travaille dans la société depuis 14 ans déjà. «Nous sommes actuellement à la recherche d'un autre bon mécanicien en machines agricoles», mentionne Alois Kuoni en passant. Avec quatre apprentis, on s'assure qu'un apprenti est toujours présent dans l'entreprise.

La prochaine génération dans les starting-blocks

La densité d'entreprises de technique agricole est relativement élevée dans la région. Un problème? «Non, c'est ce qui nous pousse à ne pas nous reposer et à nous améliorer sans cesse», dit Alois Kuoni en riant. Il y a de bonnes chances que la success-story de Kuoni Landtechnik AG se poursuive dans les décennies à venir. L'année prochaine, le fils de 15 ans d'Alois et Gabi Kuoni commencera son apprentissage de mécanicien en machines agricoles dans une entreprise de la région. ■

Emanuel Scheidegger



Les innovations à l'honneur – Médailles d'or 2025

La Société allemande d'agriculture (DLG) a récompensé les développements les plus innovants dans le domaine des technologies agricoles lors du salon Agritechnica 2025. Sur les 251 nouveautés présentées, deux ont reçu une médaille d'or, une distinction décernée aux solutions techniques présentant un intérêt particulier dans la pratique.

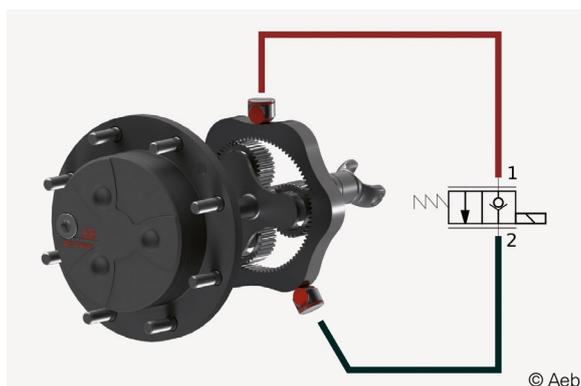
Une médaille a été décernée au nouveau concept d'entraînement « Line Traction » pour le tracteur de pente Aebi Terratrak, développé par Müller Landmaschinen et Aebi. Ce système augmente non seulement la traction en pente, mais améliore également la sécurité et préserve la couche végétale. L'innovation de ce concept: le véhicule n'a plus besoin de différentiel central ou d'essieu. La compensation des vitesses de roues est assurée par un engrenage planétaire à commande hydraulique sur chaque roue. Contrairement aux transmissions finales classiques, la couronne dentée de la transmission « Line Traction » n'est pas reliée de manière fixe au carter d'essieu, mais est soutenue de manière hydrostatique par une came externe et des pistons radiaux. La régulation s'effectue sur la base de plusieurs paramètres, tels que l'angle de braquage ou la vitesse des roues. Avantage pratique: chaque roue est toujours entraînée à la bonne vitesse, même dans les virages ou en cas de décharge de la roue.

Le Terratrak roule ainsi de manière plus stable, plus régulière et plus sûre,

même dans des conditions difficiles et lors d'utilisations prolongées.

La deuxième médaille d'or a été décernée à Claas pour sa nouvelle presse à balles carrées. Avec des débits pouvant atteindre 70 tonnes de paille par heure et des densités de balles constantes pouvant atteindre 225 kg/m³, elle établit de nouvelles normes. Cela est rendu possible par deux grands volants d'inertie qui stockent efficacement l'énergie, ainsi que par un système intelligent de démarrage et de surcharge avec embrayage électromagnétique. Complétée par des capteurs, un système de régulation de la pression de passage assisté par IA et un nouveau système de double noueur, la machine fonctionne de manière fiable, efficace et économe en ressources.

Ces deux innovations démontrent de manière impressionnante comment les performances techniques de pointe rendent l'agriculture plus durable, plus efficace, plus sécuritaire et plus durable. Nous vous invitons à rendre visite aux lauréats à Hanovre lors de l'Agritechnica. ■



© Aebi



© Claas



AGROTEC
SUISSE

forum

Informations professionnelles et des nouveautés de la technique agricole, communale, des appareils à moteur et des machines de chantier ainsi que celles de la branche de la maréchalerie

Commandez maintenant votre abonnement !

Commandez ici



CHF 45.-
excl. TVA
pour 6 éditions
par année !

Développement des formations – état actuel du projet « go4future »

SwissSkills 2025 à Berne – qui remportera les championnats des métiers ?

Jürg Studer et Jürg Hinggen – entretien avec les deux présidents sortants

Exams et cérémonies de fin d'apprentissage

Pieds plats chez les chevaux à sabots fous

TOUT COMME VOUS, SAIS-VOUS ?

Commandez votre abonnement maintenant !

www.agrotec.ch/forum

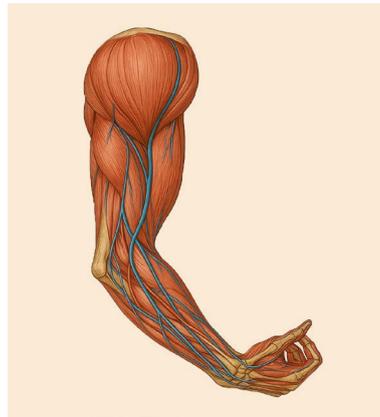
052 711 12 34

L'Association professionnelle Agrotec Suisse, la commission des maréchaux-ferrants et le CEN Berne vous souhaitent la bienvenue à la formation continue à l'aula de la caserne et au Centre équestre national de Berne (CEN)



Journée de la maréchalerie

Samedi 21 février 2026



Contenu des cours

Entre acceptation sociale et bien-être équin – quel est l'avenir des sports équestres en Suisse

Ataxie, pas de coq, shivering

«Ton corps – ton capital: prévention et maintien de la santé»

Rapport intermédiaire de l'étude ORION Horse Shoes

Informations actuelles autour de l'AM Suisse

Intervenants

Dr méd. vét. Stéphane Montavon

Dr méd. vét. David Aebischer

Rico Stalder, coach sportif

Dr méd. vét. Pierre-Alain Glatt

Peter Wäfeler

Participants	Professionnels de la branche des maréchaux-ferrants, pareurs pieds nus et vétérinaires
Evaluation du cours	Compte comme cours de formation continue pour le label de qualité « maréchal-ferrant qualifié »
Lieu	Aula de la caserne Berne et Centre équestre national de Berne
Date	Samedi 21 février 2026 de 8h30 à environ 17h
Délai d'inscription	1 février 2026
Langues	français et allemand, traduction simultanée

Coûts (horsTVA) y compris documentation du cours, apéro et repas de midi

Non-membres	CHF 440.–
Membres d'AM Suisse (rabais 50%)	CHF 220.–
Apprentis/étudiants	CHF 110.–

Frais pour inscriptions tardives (après le délai d'inscription) CHF 25.–

Inscription

via code QR



ou

www.farriertecsuisse.ch/fr/actualites/manifestations

AM Suisse
Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
Tél. 032 391 99 44
farriertecsuisse@amsuisse.ch

Les trois médaillés (de gauche à droite) : le vice-champion suisse Livio Fiechter, le champion suisse Aaron Jäggi et le médaillé de bronze ont été félicités par le Conseiller fédéral Guy Parmelin.



Image : © SwissSkills Manu Friedrich

Aaron Jäggi est le meilleur maréchal-ferrant de Suisse

Les SwissSkills 2025 ont réuni pour la quatrième fois l'élite de la formation professionnelle suisse. Parmi eux, quatre maréchales-ferrantes et huit maréchaux-ferrants qui ont démontré leur savoir-faire pendant quatre jours intensifs dans le but de remporter le titre convoité de champion suisse. Au final, c'est Aaron Jäggi de Biel-Benken qui a remporté la médaille d'or.

Défis à l'enclume

Il y avait une tension palpable dans l'air mercredi matin dans la halle 10. Les outils étaient prêts et le feu brûlait dans le four à gaz. Un dernier regard vers les concurrents, une profonde inspiration, puis le coup d'envoi a été donné. Il s'agissait désormais de passer aux choses sérieuses : les douze candidats ont dû démontrer leur savoir-faire lors de sept épreuves exigeantes.

Il fallait notamment forger des outils de maréchalerie, fabriquer des fers à cheval orthopédiques et d'autres ferrures. Les tâches pratiques étaient complétées par des questions techniques sur différentes disciplines équestres. L'« épreuve surprise », qui consistait à fabriquer deux fers à cheval spéciaux dont les formes et les particularités n'avaient pas pu être répétées au préalable, a représenté un défi particulier. L'expérience, la précision et le sang-froid ont été déterminants.

Les différentes durées des épreuves, comprises entre 30 et 120 minutes, exigeaient un travail efficace et bien planifié dans un laps de temps défini.

« Les tâches étaient ardues et les conditions exigeantes. Notre relève, très bien formée, a montré ce dont elle était capable. Nous sommes fiers de leurs performances », déclare Christian Krieg, chef de projet maréchalerie chez Farriertec Suisse. Les participants ont été évalués par une équipe d'experts chevronnés composée d'anciens vainqueurs et participants des SwissSkills, qui ont accordé une importance particulière à la précision et à la dextérité manuelle.

De la dernière ligne droite à la remise des prix

Les quatre jours de compétition, marqués par l'effort et la concentration, ont culminé samedi avec l'examen des outils en 120 minutes et la compétition en équipe, à laquelle tous

ont participé avec beaucoup d'engagement. Une fois la compétition finie, les outils ont été rangés et un soupir de soulagement perceptible a parcouru les rangs des participants. La fatigue et le soulagement étaient visibles sur leurs visages, mais une question restait en suspens : est-ce que cela a suffi ?

Les projecteurs se sont allumés quelques heures plus tard sur la Postfinance Arena de Berne, décorée pour l'occasion. Les meilleurs maréchaux/les-ferrants/es ont été honorés devant un large public. Aaron Jäggi a ainsi été couronné nouveau champion suisse. La médaille d'argent a été remportée par Livio Fiechter, de Rütli près de Büren (entreprise formatrice : coopérative centre équestre national de Berne, BE), et la médaille de bronze est revenue à Lukas Blaser, de Milken (entreprise formatrice : Ulrich Wittwer Hufschmiede, Wichtrach, BE).

Les festivités se sont poursuivies dimanche sur le stand de Farriertec Suisse. Les participants couronnés ont été une nouvelle fois honorés et célébrés lors d'une cérémonie de remise des prix. Ils se sont également tenus à disposition pour répondre à toutes les questions sur leur métier et donner un premier aperçu des travaux pratiques dans le cadre du « Family Day ». Les SwissSkills 2025 se sont ainsi terminés dans une ambiance festive et solennelle pour les maréchaux-ferrants. ■

Alina Lätt, F+W Communications

Le champion suisse 2025

Date de naissance : 16 avril 2001

Canton : Bâle-Campagne

Employeur : Jean-Pierre Cattin Maréchal-Ferrant, Courrendlin (JU)

Hobbies : Gymnastique aux agrès

Entretien avec Aaron Jäggi

Quelle a été ta première pensée lorsque ton nom a été annoncé ?

« Je sentais déjà pendant la dernière épreuve que tout était possible. La compétition s'est très bien déroulée pour moi et je n'ai commis aucune erreur grave. Quand mon nom a été annoncé, c'était tout simplement génial, mieux que je n'aurais pu l'imaginer. J'étais quand-même un peu nerveux de me retrouver devant tout ce monde. »

Quelle a été la clé de ton succès ?

« J'ai déjà une certaine expérience dans ces compétitions et je sais comment réagir dans ces situations stressantes. Mon chef Andreas Glaser m'a beaucoup aidé dans mes préparations, surtout sur le plan mental. Le plus important est d'être prêt dans sa tête et de pouvoir utiliser ses capacités sans être stressé. Cela m'a beaucoup aidé. »

Comment as-tu pu profiter de cette victoire jusqu'à présent ?

« Nous avons bien sûr fêté cela avec les autres participants. L'ambiance entre nous est très bonne, nous nous connaissons depuis plus d'un an et sommes de bons collègues. La soirée a été un peu longue. »

Quels sont tes prochains objectifs ?

« Je souhaite à présent me concentrer davantage sur ma deuxième passion, la gymnastique aux agrès. Je vais participer au championnat suisse en novembre, ce qui signifie que je passerai désormais plus de temps dans la salle de sport qu'à la forge. » ■



Le président de Farriertec Suisse, Peter Wäfler, félicite le nouveau champion suisse.



Il faut rester concentré sous le regard attentif des visiteurs intéressés.

MOLTEC AG – Votre partenaire pour les pièces de rechange au cœur du Seeland

Depuis plus de 30 ans, MOLTEC AG incarne compétence et fiabilité dans le domaine des pièces de rechange pour tracteurs, engins de chantier et chariots élévateurs. Avec plus de 10 000 pièces disponibles en stock, de solides partenariats avec des fabricants de premier plan et une équipe expérimentée, l'entreprise s'est imposée comme un acteur incontournable du marché suisse.

Fin 2022, le directeur Fabian Breitschmid a transféré le siège de MOLTEC AG de Böisingen à Müntschemier. Depuis, l'entreprise y est solidement établie.

MOLTEC AG a été fondée au début des années 1990. Ce qui avait commencé modestement s'est développé en un spécialiste reconnu des pièces de rechange pour tracteurs, engins de chantier et chariots élévateurs. Au fil des ans, l'assortiment s'est constamment élargi et le stock s'est considérablement accru. Aujourd'hui, plus de **10 000 pièces** de rechange sont immédiatement disponibles à Müntschemier.



En tant que partenaire officiel de **CARRARO** en Suisse, MOLTEC AG bénéficie d'un accès direct aux informations techniques et aux données

originales. Cela permet de sélectionner les pièces de rechange avec précision. CARRARO est considéré comme le leader mondial des composants de transmission et d'entraînement. En complément, MOLTEC AG propose également des pièces de rechange d'autres fabricants renommés d'essieux.



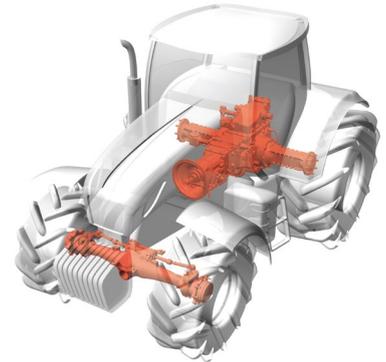
Un partenariat important existe également avec **KAWE-Holland**, le spécialiste indépendant des embrayages

pour tracteurs. Plus de **300 embrayages simples et doubles** sont désormais disponibles directement en stock. Pour de nombreux modèles, MOLTEC AG propose aussi des

disques d'embrayage organiques renforcés comme alternative au fritté – par exemple pour la série Fendt Farmer 300C.

Grâce à un vaste réseau, MOLTEC AG est en mesure de se procurer pratiquement toute pièce de rechange nécessaire – pour autant qu'elle soit encore disponible.

La grande force de l'entreprise réside dans son **équipe**: les clients ont un contact direct avec des interlocuteurs expérimentés, connaissant parfaitement les exigences de la branche des machines agricoles et de chantier. Grâce à leur savoir-faire, leurs conseils personnalisés et des solutions pragmatiques, MOLTEC AG veille à ce que les machines soient rapidement opérationnelles.



Res Kormann
Conseil et vente

Fabian Breitschmid
Directeur et propriétaire

Annabelle Kormann
Comptabilité et administration



Avec plus de 30 ans d'expérience, MOLTEC AG ne se considère pas seulement comme un fournisseur de pièces de rechange, mais comme un véritable partenaire. Grâce à un service engagé, un approvisionnement flexible et une équipe compétente, la clientèle est toujours au centre des préoccupations. ■



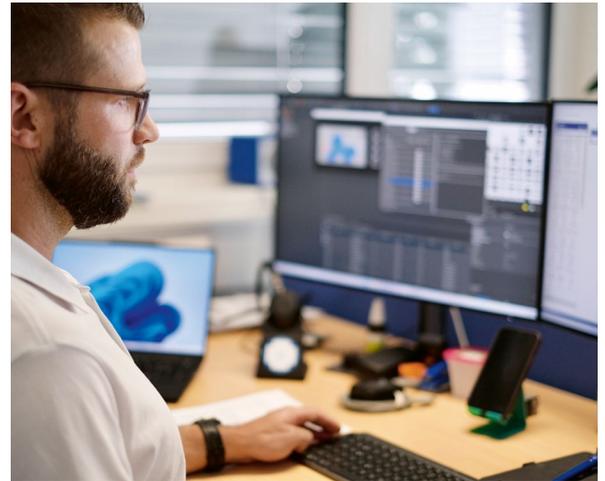
MOLTEC AG

Moosallmendweg 11
3225 Müntschemier
Tél. +41 31 740 740 0



Hoelzle crée un département Engineering et devient partenaire exclusif de MRS

Grâce à son nouveau département « Hoelzle Engineering » et à son partenariat commercial exclusif avec MRS Electronic GmbH & Co. KG pour la Suisse, Hoelzle élargit sa gamme de prestations de services dans le domaine des solutions électroniques intelligentes pour véhicules.



Qu'il s'agisse de programmation sur PC ou de mise en œuvre sur le terrain, Hoelzle Engineering part avec un grand savoir-faire et une compréhension approfondie des besoins de la clientèle, acquise au fil de nombreuses années d'expérience.

Hoelzle Engineering

Ce nouveau département centralise le savoir-faire technique de l'entreprise et l'enrichit avec des compétences en développement et intégration. L'objectif est de développer des solutions de commande personnalisées afin de répondre aux exigences complexes de l'industrie automobile – de la programmation à l'intégration aux systèmes existants.

Principaux domaines

- Analyse des besoins et architecture système
- Analyse des paramètres pertinents (données CAN)
- Logiciel d'application (programmation graphique / C/C++)
- Sélection et intégration du matériel (commandes MRS, passerelles, claviers)
- Bus de données et connectivité (CAN, LIN, ISOBUS, J1939, CANopen)
- Automatisation mobile et solutions IHM
- Sécurité fonctionnelle, confection de câbles, prototypage, formations

→ plus d'informations en scannant le code QR



Partenariat exclusif avec MRS Electronic

Depuis août 2025, Hoelzle est **officiellement devenu partenaire commercial exclusif** de MRS Electronic en Suisse. Nos clientes et clients peuvent donc profiter des avantages suivants :

- Accès direct aux produits MRS via la boutique en ligne
- Accompagnement personnalisé dans les quatre langues nationales
- Conseil technique et ingénierie auprès d'un fournisseur unique
- Délais de livraison raccourcis grâce à un stockage géré en Suisse

Valeur ajoutée pour les clientes et clients suisses

Avec Hoelzle Engineering et le partenariat avec MRS, Hoelzle renforce la disponibilité des solutions électroniques automobiles ultramodernes dans toute la Suisse. Les clientes et clients bénéficient d'une assistance pratique associée à une technologie éprouvée à l'échelle internationale – l'idéal pour les projets en série et les solutions spécialisées. ■



www.hoelzle.ch/pages/hoelzle-engineering



Hoelzle AG

Rosengartenstrasse 11
CH-8608 Bubikon
Tel. 044 928 34 34
info@hoelzle.ch
www.hoelzle.ch

Partenaires Agrotec Suisse

agropool.ch
Die Maschinenbörse.

Die grösste Online-Landmaschinenbörse der Schweiz

Schweizer Agrarmedien AG
Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee
Tél. 031 958 33 33
info@agropool.ch, www.agropool.ch



Agro Räder AG
Rütmattdamm 6, 6017 Ruswil
Tél. 041 926 66 11, Fax 041 495 26 66
info@agro-raeder.ch, www.agro-raeder.ch



A. H. Meyer & Cie AG
Badenerstrasse 329, 8003 Zürich
Tél. 044 498 15 15, Fax 044 498 18 20
info@avia.ch | www.avia.ch



AMS (Schweiz) AG
Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen
Tél. 062 396 03 03
info@ams-schweiz.ch, www.ams-schweiz.ch



Birchmeier Sprühtechnik AG
Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten
Tél. 056 485 81 81, Fax 056 485 81 82
info@birchmeier.com, www.birchmeier.com



DeLaval AG
Münchrütstrasse 2, 6210 Sursee
Tél. 041 926 66 11
info.switzerland@delaval.com
www.delaval.com



Paul Forrer AG
Technische Vertretungen
Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon
Tél. 044 439 19 19, Fax 044 439 19 99
info@paul-forrer.ch, www.paul-forrer.ch



GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH
Gewerbstrasse 2, 8451 Kleinandelfingen
Tél. 052 305 21 40, Fax 052 305 21 44
sales.ch@granit-parts.com
www.granit-parts.ch



Heizmann AG
Neumattstrasse 8, 5000 Aarau
Tél. 0844 834 06 06, Fax 0844 834 06 03
info@heizmann.ch, www.heizmann.ch



HOELZLE AG
Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon
Tél. 044 928 34 34, Fax 044 928 34 35
info@hoelzle.ch, www.hoelzle.ch



Honda Motor Europe Ltd., Slough, Succursale de Satigny/Geneve
Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny
Tél. 022 989 05 00, Fax: 022 989 06 60,
www.honda.ch



hostettler motoren ag
Haldenmattstrasse 3, 6430 Sursee
Tél. 041 926 64 11, Fax 041 926 63 70
info@hma.ch, www.hma.ch



Husqvarna Schweiz AG
Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil
Tél. 062 887 37 00, Fax 062 887 37 11
info@husqvarna.ch, www.husqvarna.ch



KÄRCHER AG
Industriestrasse 16, 8108 Dällikon
Tél. 0844 850 868, Fax 0844 850 865
info@ch.kaercher.com, www.kaercher.ch



Ed. Keller AG
Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG
Tél. 071 932 10 50, Fax 071 932 10 51
www.keller-kirchberg.ch



Klaus-Häberlin AG
Industriestrasse 6, 8610 Uster
Tél. 043 399 20 40, Fax 043 399 20 41
info@klaus-haerberlin.ch
www.klaus-haerberlin.ch



KMU Nachfolgezentrum AG
Herrengasse 34, 6430 Schwyz
Tél. 041 810 26 13
mail@kmu-nachfolgezentrum.ch
www.kmu-nachfolgezentrum.ch



KRAMP GmbH
Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf
Tél. 034 420 84 44, Fax 034 420 84 45
info.ch@kramp.com, www.kramp.com



KSM Krankenkasse Schweiz. Metallbaufirmen
Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattpfug
Tél. 043 433 20 40, Fax 043 433 20 44
info@ksm-versicherung.ch
www.ksm-versicherung.ch



kmuOnline ag
Aeschengraben 9, 4051 Basel
Tél. 061 406 97 97
team@wechselstube.ch
www.wechselstube.ch



Kränzle AG
Oberebenstrasse 21, 5620 Bremgarten
Tél. 056 201 44 88
info@kraenzleag.ch, www.kraenzle.com



MOLTEC AG
Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier
Tél. 031 740 740 0, Fax 031 740 740 9
info@moltec.ch, www.moltec.ch



MOTOREX AG
Bern-Zürich-Strasse 31, 4901 Langenthal
Tél. 062 919 75 75, Fax 062 919 75 95
info@motorex.com, www.motorex.com



Nationales Pferdezentrum Bern
Mingerstrasse 3, 3014 Bern
Tél. 031 336 13 13, Fax 031 336 13 14
info@npz.ch, www.npz.ch



NEW-PROCESS AG
Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellhausen
Tél. 071 841 24 47, Fax 071 845 15 10
welcome@new-process.ch
www.new-process.ch



Nilfisk AG
Ringstrasse 19, Industrie Stelz, 9500 Wil SG
Tél. 071 923 84 44, Fax 071 923 52 83
info.ch@nilfisk.com, www.nilfisk.com



Ochsner AG
Ruedelfingerstrasse 13, 8460 Marthalen
Tél. 052 355 26 55
verkauf@ochsnerag.ch, www.ochsnerag.ch



optima solutions GmbH
Chutzenstrasse 20, 3007 Bern
Tél. 031 511 88 88
office@opti-sol.ch, www.opti-sol.ch



POSITEC Switzerland AG
Gass 5, 5242 Lupfig
Tél. 056 201 02 30
switzerland@positecgroup.com
www.kress-robotik.com



Prillinger Gesellschaft m.b.H.
Jurastrasse 9, 4566 Oekingen
Tél. +43 (0)7242 230/200
Fax +43 (0)7242 230/250
partner@prillinger.at, www.prillinger.at



PROMEA caisse de pension
Baslerstrasse 60, 8048 Zürich
Tél. 044 738 53 53, Fax 044 738 54 64
info@promaea.ch, www.promaea.ch



PROMRISK AG – Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung
Rohrstrasse 36, Postfach,
8152 Glattpfug, Tél. 044 851 55 66,
info@promrisk.ch, www.promrisk.ch,
www.verbandsloesungen.ch



RECA AG
Stationsstrasse 48d, 8833 Samstagen
Tél. 044 745 75 75, Fax 044 745 75 00
info@reca.ch, www.reca.ch



R. Peter AG
Technischer Grosshandel – Articles techniques
Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbühl
Tél. 044 872 40 40, Fax 044 860 85 18
info@r-peter.ch, www.r-peter.ch



Sahli AG
Landmaschinen- und Landw. Geräte
Oberdorfstrasse 17, 8934 Knona
Tél. 044 768 54 54, Fax 044 768 54 88
info@sahli-ag.ch, www.sahli-ag.ch



Scharmüller (Schweiz) AG
Horbenstrasse 7, 8308 Mesikon-Ilinau
Tél. 052 346 24 78, Fax 052 346 26 47
bestellung@scharmueller-schweiz.ch
www.scharmueller-schweiz.ch



Schweizer Bauer
Dammweg 9, 3001 Bern
Tél. 031 330 95 33
verlag@schweizerbauer.ch
www.schweizerbauer.ch



Museumstrasse 10, 3005 Bern
Tél. 031 368 08 60, Fax 031 368 08 61
info@slv-asma.ch, www.slv-asma.ch



STIHL Vertriebs AG
Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf
Tél. 044 949 30 30, Fax 044 949 30 20
info@stihl.ch, www.stihl.ch



Radgasse 3, 8005 Zürich
Tél. 043 366 66 55, Fax 043 366 66 01
info@swisslifter.ch, www.swisslifter.ch



Technique Agricole Suisse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Tél. 056 462 32 00, Fax 056 462 32 01
zs@agrartechnik.ch, www.agrartechnik.ch



TTI-EMEA Switzerland
Techtronic Industries Switzerland AG
Kirchindachstrasse 25, 3052 Zollikon
Tél. 031 911 61 61, Fax 031 911 61 47
info.ch@tti-emea.com, www.tti-group.com

Partenaires Agrotec Suisse avec fabricants, négociants et fournisseurs dans les domaines machines agricoles, machines municipales, appareils à moteur, construction de véhicules et équipement de forge/ferrage.

Documentation détaillée:
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg, T 032 391 99 44
agrotecsuisse@amsuisse.ch, www.agrotecsuisse.ch

Devenir membre partenaire



Liste des sources d'approvisionnement

Nous prions nos membres de bien vouloir, lors de leurs achats, tenir compte des entreprises mentionnées.

Acc. de machines agricoles et armatures	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Accessoires électriques	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Ochsner AG , Ruedelfingerstrass 13, 8460 Marthalen, Tél. 052 355 26 55, www.ochsnerag.ch
Accessoires hydrauliques	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch
Accessoires machines de construction	HOELZLE AG , Rosengartenstrasse 11, 8608 Bubikon, Tél. 044 928 34 34, www.hoelzle.ch Ullmann^{VG} AG , Breitstrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Appareils à moteur et de jardinage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Appareils de nettoyage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Kränzle AG , Oberebenestrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, www.kraenzle.com Nilfisk AG , Ringstrasse 19, 9500 Wil SG, Tél. 071 923 84 44, www.nilfisk.com
Articles de tuyauterie	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie	Krankenkasse KSM , Rohrstrasse 36, Postfach, 8152 Glattbrugg, Tél. 043 433 20 40, www.ksm-versicherung.ch
Assurances d'association AM Suisse	PROMRISK AG , Prompt zu Ihrer individuellen Versicherungslösung, Rohrstrasse 36, 8152 Glattbrugg, Tél. 044 851 55 66, www.promrisk.ch , www.verbandsloesungen.ch
Assurances sociales	PROMEA caisse de pension , Baslerstrasse 60, 8048 Zurich, Tél. 044 738 53 53, www.promea.ch
Batteries	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Câble tirer-pousser	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Chaînes	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Chaînes à neige	Ullmann^{VG} AG , Breitstrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Change de devises	kmuOnline ag , Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, www.wechselstube.ch

Commandes	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Conseils techniques spécialisés	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch
Construction de grues, manutention	swisslifter , Radgasse 3, Postfach 3377, 8005 Zürich, Tél. 043 366 66 55, www.swisslifter.ch
Découpage au laser (Tôle)	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch
Démarrateur + Technique alternateur	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch
Dispositifs d'attelage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Scharmüller (Schweiz) AG , Horbenenstrasse 7, 8308 Mesikon, Tél. 052 346 24 78, www.scharmuller-schweiz.ch
Engins de levage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Équipement à haute-voltage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch
Équipements pour véhicules	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Générateur d'électricité	R. Peter AG , Weieracherstrasse 9, 8184 Bachenbülach, Tél. 044 872 40 40, www.r-peter.ch
Logiciels/Ordinateurs	AMS (Schweiz) AG , Mühlefeldstrasse 38, 4702 Oensingen, Tél. 062 396 03 03, www.ams-schweiz.ch optima solutions GmbH , Chutzenstrasse 20, 3007 Bern, Tél. 031 511 88 88, www.opti-sol.ch
Machines d'entretien des espaces verts	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Husqvarna Schweiz AG , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com
Machines de forestières et de jardin	Birchmeier Sprühtechnik AG , Im Stetterfeld 1, 5608 Stetten, Tél. 056 485 81 81, www.birchmeier.com GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Husqvarna Schweiz AG , Industriestrasse 10, 5506 Mägenwil, Tél. 062 887 37 00, www.husqvarna.ch Kärcher AG , Industriestrasse 16, 8108 Dällikon, Tél. 0844 850 868, www.kaercher.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com STIHL Vertriebs AG , Isenrietstrasse 4, 8617 Mönchaltorf, Tél. 044 949 30 30, www.stihl.ch
Machines-outils	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Médias	Schweizer Agrarmedien AG , Talstrasse 3, 3053 Münchenbuchsee, Tél. 031 958 33 33, www.agropool.ch Schweizer Bauer , Dammweg 9, 3001 Bern, Tél. 031 330 95 33, www.schweizerbauer.ch Technique Agricole Suisse , Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken, Tél. 056 462 32 00, www.agrartechnik.ch

Moteurs et pièces de rechange	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Honda Motor Europe Ltd. , Rue de la Bergère 5, 1242 Satigny, Tél. 022 989 05 00, www.honda.ch Klaus-Häberlin AG , Industriestrasse 6, 8610 Uster, Tél. 043 399 20 40, www.klaus-haeberlin.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch POSITEC Switzerland AG , Gass 5, 5242 Lupfig, Tél. 056 201 02 30, www.kress-robotik.com
Nettoyeur haute pression	Kränzle AG , Oberebenestrasse 21, 5620 Bremgarten, Tél. 056 201 44 88, www.kraenzle.com
Outils	Ed. Keller AG , Gerenstrasse 23, 9533 Kirchberg SG, Tél. 071 932 10 50, www.keller-kirchberg.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Pièce de rechange pour élévateur	MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch
Pièces d'usure	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Ullmann^{VG} AG , Breitistrasse 1, 9565 Bussnang, Tél. 071 626 57 47, www.um-ag.ch
Pièces de rechange	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch Prillinger Gesellschaft m.b.H. , Jurastrasse 9, 4566 Oekingingen, Tél. +43 (0)7242 230/200, www.prillinger.at
Pièces de rechange pour tracteurs	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com MOLTEC AG , Moosallmendweg 11, 3225 Müntschemier, Tél. 031 740 740 0, www.moltec.ch
Pneumatique	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Pneus, roues	Agro-Räder AG , Rüt mattstrasse 6, 6017 Ruswil, Tél. 041 495 11 58, www.agro-raeder.ch GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Rutschmann & Co. , Schulstrasse 17, 8564 Wäldi, Tél. 071 657 17 66, www.rutschmann-reifen.ch
Prestations de finances	kmuOnline ag , Aeschengraben 9, 4051 Basel, Tél. 061 406 97 97, www.wechselstube.ch
Produits abrasifs	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Roulements à billes, paliers à rouleaux	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch Heizmann AG , Neumattstrasse 8, 5000 Aarau, Tél. 062 834 06 06, www.heizmann.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Système de freinage	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com
Technique d'entraînement	GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH , Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch KRAMP GmbH , Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com Paul Forrer AG , Industriestrasse 27, 8962 Bergdietikon, Tél. 044 439 19 19, www.paul-forrer.ch Sahli AG , Oberdorfstrasse 17, 8934 Knonau, Tél. 044 768 54 54, www.sahli-ag.ch

Technique de graissage	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p> <p>Motorex AG, Bern-Zürich-Strasse 31, 4900 Langenthal, Tél. 062 919 75 75, www.motorex.com</p> <p>NEW-PROCESS AG, Talackerstrasse 13, 8552 Felben-Wellenhausen, Tél. 071 841 24 47, www.new-process.ch</p>
Technique de la soudure	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Technique de peinture au pistolet	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Technique de traite Installation de ferme	<p>DeLaval AG, Münchrütistrasse 2, 6210 Sursee, Tél. 041 926 66 11, www.delaval.com</p> <p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>
Technique entraînement électrique, moteurs DC	<p>GRANIT PARTS Agritec Griesser GmbH, Gewerbstrasse 23, 8451 Kleinandelfingen, Tél. 052 305 21 40, www.granit-parts.ch</p> <p>KRAMP GmbH, Meieriedstrasse 4a, 3400 Burgdorf, Tél. 034 420 84 44, www.kramp.com</p>

Inscriptions standardisées sur la liste des fournisseurs
CHF 360.- par année (6 parutions)
Commandes: AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg,
 Tél. 032 391 99 44, agrotecsuisse@amsuisse.ch

G GRANIT
QUALITY PARTS

MA BOUTIQUE EN LIGNE EST À CÔTÉ!

Commandes auprès de votre revendeur

 INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AUPRÈS DE NOTRE PARTENAIRE GRANIT!

www.granit-parts.ch

Pneus | Roues | Essieux | Accessoires

Reifen Rutschmann & Co.



Service, compétence et fiabilité

- Agriculture • Industrie • Transformations

(demandes en français par e-mail uniquement)

Rutschmann & Co. | Schulstrasse 17 | CH-8564 Wäldi TG
 Telefon +41 (0)71 657 17 66 | Fax +41 (0)71 657 16 85
info@rutschmann-reifen.ch | www.rutschmann-reifen.ch

agropool.ch
La bourse aux machines.

agropool.ch – Le marché suisse moderne pour les machines agricoles

Découvrez plus de 20000 annonces dès maintenant sur agropool.ch

COURS ACTUELS

B 17.1	Persönliche Schutzausrüstung gegen Absturz (PSAgA)	3.11.2025
B 17.1	Persönliche Schutzausrüstung gegen Absturz (PSAgA)	10.11.2025
B 8.7	Cours de base en climatisation et diagnostics avec examen professionnel	11.–13.11.2025
B 17.2	Bedienung von Hubarbeitsbühnen (IPAF)	17.11.2025
B 17.2	Bedienung von Hubarbeitsbühnen (IPAF)	18.11.2025
B 16	Ausbildung zur Greiferfachperson	25.–26.11.2025

Délai d'inscription: 4 semaines avant le cours



Pour plus d'informations:
www.agrotecsuisse.ch/fr/formation/programme-des-cours/

AGENDA

go4woman Journée « FUTURE UNITES WITH TRADITION », Lucerne	21.–22.10.2025
13 ^e assemblée générale Farriertec Suisse, Damgersellen	24.10.2025
Assemblée de l'association professionnelle Agrotec Suisse, Lucerne	7.11.2025
AM Suisse Conseil de l'Union, Lucerne	7.11.2025
AgriTechnica, Hanovre (Allemagne)	9.–15.11.2025
Assemblée professionnelle ch-motorist, Perlen	20.11.2025
Événement pour les formateurs Maréchal(e)-ferrant(e) CFC, Aarberg	28.11.2025
World FIRA, Toulouse	3.–5.2.2026
Journée de la maréchalerie, Berne	21.2.2026
Réunion des présidents Agrotec Suisse, Olten	27.3.2026
SwissSkills 2026, Aarberg	30.3.–1.4.2026
Swiss Public, Berne	16.–19.6.2026
ÖGA, Oeschberg/Koppigen	24.–26.6.2026
Assemblée professionnelle Agrotec Suisse	26.6.2026
AM Suisse Assemblée des délégués, Bad Ragaz	26.–27.6.2026
WorldSkills 2026, Shanghai (China)	22.–27.9.2026
AGRAMA, Bern	26.–30.11.2026
Unternehmeranlass Agrotec Suisse	14.1.2027
SwissSkills 2027	15.–19.9.2027
EuroSkills 2027, Düsseldorf (Allemagne)	22.–26.9.2027



Pour plus d'informations:
<https://www.amsuisse.ch/fr/actualites/manifestations/>

Impressum



forum

Information professionnelle pour
la technique agricole et la maréchalerie

Mode de parution: 6 éditions par année

Editeur

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
www.agrotecsuisse.ch

Direction de l'édition du forum

Thomas Teuscher, t.teuscher@amsuisse.ch

Rédaction

Emanuel Scheidegger, e.scheidegger@amsuisse.ch

Photo page de couverture

Andrin Dobler, Champion d'Europe «Heavy Vehicle Technology», EuroSkills 2025 Herning, Danemark
© SwissSkills/Michael Zanghellini

Régie d'annonces / Mise en page

Agrotec Suisse, ein Fachverband des AM Suisse
AM Suisse, Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
Tel. 032 391 99 44, forum@amsuisse.ch

Impression et expédition

Mattenbach Zürich AG, Binzstrasse 9, 8045 Zurich
Tél. 044 986 35 00, zuerich@mattenbach.ch

Archives

Vous trouverez sur www.forum-online.ch, une archive complète de la revue de l'association professionnelle «forum» depuis 2008.

imprimé en
suisse



L'AM Suisse est
membre de CLIMMAR.

PERFORMANCE SANS COMPROMIS

FARMER LINE CLEAN | CARE | LUBE

